



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté de Génie de la construction

Département d'Architecture

Pôle universitaire de TAMDA

Mémoire de Master en Architecture

**LA CASBAH DE DEMAIN :
MUSÉE D'HISTOIRE DE LA
VILLE**

Encadré par:
Mr. AICHE Boussad
Mr. SAFIR Mouhand ou Saïd



Réalisé par : Melle ALLAM Sarra
Melle BETTAYEB Naziha

Année universitaire : 2015 /2016

Remerciements

Il sera très long d'énumérer tous ceux et celles qui méritent nos vifs et sincères remerciements qui ne seront jamais à la grandeur de leurs aide.

Ils nous ont accompagnés, poussés, aidé, conseillés, encouragés tout au long de l'élaboration de ce projet. Que ce soit de manière continue (nous pensons ici à nos encadreurs Mr AICHE BOUSSAD et Mr SAFIR Mouhand ou Said) ou de manière ponctuelle (assistants, parents, amis, familles,etc.), chacun, en prenant des nouvelles de l'état d'avancement de ce projet, en prenant le temps de nous lire, en nous rendant attentifs à l'un ou l'autre point ambigu ou litigieux, nous a transmis un peu

d'énergie nécessaire pour mener à bien une telle aventure...

Nous espérons qu'en retour la lecture de ce travail pourra apporter du plaisir, de la connaissance, ou qu'au moins chacun saura y retrouver la part qu'il nous a apporté.

Merci à vous tous.

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma famille, mes chers parents qui m'ont toujours soutenu et se sont sacrifiés pour nous et nous ont inculqué la valeur des études. Mes parents sans lesquels je ne saurai arriver là où j'en suis aujourd'hui.

A mes sœurs Kahina et Lynda.

A tous les enseignants qui m'ont suivi durant ces cinq années, pour tout leur dévouement.

A tous mes amis, ce qui m'ont aidé de près ou de loin, ce qui m'ont soutenu ou pas ! Et particulièrement à mes amis et camarades du département d'architecture qui ont fait que cette année soit toute particulière.

A mes camarades de l'option « Architecture ville et patrimoine ».

A mes chères amies Lynda et Amira pour leurs conseils d'architecte et leurs aides précieuses.

A tous mes amis proches tous comme loin pour leurs soutiens et leurs compréhensions.

Merci enfin à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Sarra

Dédicaces

Je dédie ce travail qui est le résultat d'accomplissement de longues années d'études, en premier lieu à :

A ma très chère mère, pour son grand amour, son fort soutien et ses précieux conseils, qui ont éclairé le chemin de ma réussite. Que dieu la protège.

A mon très cher père qui m'as vraiment aidé durant toutes ces années.

A mes très chères frères Nassim, Raouf, Aymen et mon adorable petit frère Yasser que j'aime beaucoup.

A mes très chères sœurs Sabrina et Fadia qui m'ont vraiment soutenu et donner du courage durant mon cursus.

A toute ma famille et amies sans particulier,

A toutes les personnes qui mon soutenu de près ou de loin durant mes année d'études.

Naziha

Résumé

L'intervention sur les villes algériennes d'aujourd'hui connaît une anarchie et une absence de logique rationnelle, qui ne cesse d'accentuer la perte de l'immagibilité, identité et de la cohérence des ensembles urbains, pour remédier à cette problématique, on prendra le noyau initiale de la ville d'Alger : la Casbah, comme cas d'étude.

Considéré comme patrimoine, elle a été érigée secteur sauvegardé afin d'être protégé, sauvegarder et revaloriser grâce à l'instrument de gestion des quartiers anciens : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur. L'objectif de ce travail est de contribuer à la mise en valeur du centre historique d'Alger. Et cela par une intervention architecturale sur le quartier de la marine, ce qui implique une intervention contemporaine dans un site historique à valeurs patrimoniales multiples.

Donc notre intervention se veut être ni conservatrice ni innovatrice, mais plutôt un compromis des deux et cela en noyant le projet dans son contexte et l'insérant dans un parcours pour faire de lui une pièce indispensable du puzzle.

SOMMAIRE

Préambule.....	1
Introduction.....	1
Problématique des centres historiques.....	1
Problématique générale.....	2
Problématique spécifique.....	2
Hypothèses.....	3
Objectifs.....	3
Méthodologie de travail.....	3

Chapitre I : les secteurs sauvegardés

Introduction

I- Notion et définition du Patrimoine.....	4
I-1- Evolution de la notion de Patrimoine.....	4
I-2- Définition selon la législation nationale Algérienne..	4
I-3- Les valeurs fondamentales du patrimoine.....	4
I-4- La prise en charge du Patrimoine au niveau international.....	5
I-5- La législation du Patrimoine en Algérie.....	5
I-6- Définition du Patrimoine architectural.....	5
II- Le concept de ville historique.....	6
III- La doctrine de sauvegarde.....	6
IV- Les secteurs sauvegardés.....	7

IV-1-définition.....	7
IV-2-intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine.....	8
IV-3- Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur.....	8

Conclusion.....8

Chapitre II : le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger

Introduction.....9

I- Présentation du secteur sauvegardé e la Casbah d'Alger.....	9
II- Rétrospective du processus de patrimonialisation de la Casbah.....	9
III- Processus de formation et transformation de la Casbah d'Alger.....	10
III-1- La période précoloniale : VIIème siècle-1830.....	10
A- Période Phénicienne IVème siècle.....	10
B- Période Romaine VIIème siècle.....	10
C- Période arabo-berbère VIIème sicle-1529.....	11
D- Période Ottomane 16eme siècle.....	11
III-2- La période coloniale : 1830-1962.....	12
III-3- La période postcoloniale : 1962 à nos jours.....	12
IV- Analyse urbaine et dimension paysagère.....	12

IV-1- Analyse urbaine.....	12
IV-1-1- Les tissus urbains.....	12
IV-1-2- Délimitation de l'aire d'étude.....	12
IV-1-3- Le système viaire.....	13-15
IV-1-4- Le système bâti.....	15
IV-1-5- Lecture des tissus urbains.....	16
IV-1-6- Le système non bâti.....	16
IV-2- Lecture paysagère.	17-19
-Axes structurant.....	17
-les limites.....	17
-les points des repères.....	18
-les nœuds.....	19

Conclusion : potentialités et carences.....19

Chapitre III : Analyse des différentes propositions urbaines

Introduction

I- Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur...	20
II- Le Grand projet urbain GPU.....	20-23
III- Le plan stratégique d'Alger.....	23-25

Conclusion : propositions urbaines.....26

Chapitre IV : Approche thématique

Introduction.....	27
Problématique thématique.....	27
Choix du thème.....	27
I-Définition du Musée.....	27
II-Les composantes de la Muséologie.....	28
III-Analyse des exemples.....	28
III-1- Le Musée du Louvre.....	28-29
III-2- Le Musée d'art contemporain de Barcelone MACBA.....	29-30
III-3- Le Musée de l'Ara Pacis de Rome.....	30-31
IV- Approche programmatique.....	32

Chapitre V : Approche architecturale

Introduction

I- Choix et caractéristiques de la parcelle d'intervention	33
II- Les concepts à utilisés	33
II-1- concepts liés au contexte.....	34
II-2- concept liés au thème.....	34
II-3- références liés au patrimoine.....	35
II-4- projets d'inspiration.....	35
III- Formalisation du projet.....	36-39
IV- Description du projet.....	40-43

Conclusion.....43

Conclusion générale



INTRODUCTION

Préambule :

La réflexion sur le patrimoine soulève les questions de sa préservation, de sa mise en valeur, de son intégration et de sa réutilisation. « Un avenir pour notre passé » avait déjà été utilisé en 1973 comme slogan par le conseil de l'Europe lors de la conférence de son comité de monuments et sites tenue à Zurich¹.

Dans le cadre de notre atelier « projet urbain et patrimoine » qui s'inscrit dans l'option « Architecture, ville et patrimoine » voudrait considérer la dimension patrimoniale à partir de nouvelles perspectives. Elle entend dépasser le cadre d'une lecture dirigée uniquement vers la conservation des sites et de l'architecture, pour s'ouvrir sur une vision plus large du patrimoine, visant une interprétation de la ville.²

L'option se propose ainsi de contribuer à définir le concept de continuité qui concerne la capacité de prolonger ou d'intégrer les tissus anciens dans le contexte de la ville contemporaine. Il s'agit à la fois de la sauvegarde d'un projet et de son adaptation aux usages modernes.

Intervenir dans un centre ancien, à travers une démarche qui combine préservation, sauvegarde et la mise en valeur d'un centre historique est l'objet de notre travail.

Introduction générale:

La ville contemporaine traverse une crise structurelle multidimensionnelle, elle est à la fois spatiale, sociale et économique. Elle est le fait aussi et surtout de la croissance urbaine incontrôlée. La crise de la ville, centre des préoccupations de l'architecte et de l'urbaniste, nécessite une thérapie en profondeur, afin de réconcilier la

¹ Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb

² Rapport M2 élaboré par Mr AICHE Boussad. Année universitaire 2015/2016

ville et l'architecture. L'idée de base est d'appliquer une méthodologie adéquate, bien élaborée, dans toute optique d'intervention sur un site existant dans un contexte clairement identifié.

Les villes algériennes sont caractérisées par la perte des caractères de l'urbain qui se traduit par des dysfonctionnements formels et fonctionnels de l'espace, par l'organisation dichotomique de la ville entre centre et périphéries, par la circulation et la voirie qui deviennent problématiques et les noyaux anciens qui se retrouvent marginalisés.³

Problématique des centres historiques :

Tout a probablement été dit sur les effets de la révolution industrielle du XIXème siècle sur les sites et paysages, les villes et les territoires de l'Europe. Un siècle plus tard, au Maghreb, les pressions démographiques, les migrations massives, l'urbanisation accélérée et la crise urbaine ont produit des effets dévastateurs sur l'héritage culturel.⁴

Les noyaux anciens ou les centres historiques considérés comme notre héritage urbain ont fait l'objet de plusieurs débats allant de l'extrême transformation à la pure conservation. Ainsi, Les centres urbains historiques étaient souvent détruits par une politique de rénovation des centres ville, on désirait reconstruire le tissu urbain sans prendre en compte l'identité architecturale et patrimoniale de cette dernière (la ville). Ce qui a engendré la marginalisation des centres historiques et la dégradation du patrimoine.

³ Mémoire de fin d'étude promotion 2010. EPAU

⁴ Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb

A ce titre, Alger, objet de notre étude, reflète explicitement cette problématique des centres historiques vu que sont noyau initial qui est la Casbah se retrouve aujourd'hui dans un état délabré et marginalisée.

Problématique générale :

De nombreux auteurs ont affirmé et à juste titre que la révolution industrielle fût à l'origine de la prise de conscience patrimoniale, du retour aux valeurs historiques et esthétiques des monuments et sites qui portent le témoignage d'une époque révolue. La promulgation, à l'échelle internationale de diverses doctrines ayant pour objectifs de cadrer la prise en charge du patrimoine en est révélatrice. Elles sont notamment incarnées à travers d'abord la Charte d'Athènes en 1930 puis de Venise qui en 1964 a défini les principes de base à respecter lors des travaux de conservation et de restauration des monuments et des sites.⁵

Cette émergence de la problématique du patrimoine dans un contexte à la fois local et global peut aider l'architecte à produire des approches concrètes, des projets qui peuvent être éclairés par les traces anciennes mais résolument ancrées dans le présent qui lui-même prépare le future. Alors,

Comment peut-on intervenir dans un centre historique porteur de mémoire en revisitant le passé tout en s'adaptant aux exigences de la vie contemporaine?

Problématique spécifique :

La Casbah, c'est d'abord un cadre bâti, un ensemble urbain traditionnel qui garde les marques d'un savoir faire ancestral en matière

de construction et d'architecture. Elle se définit comme un authentique patrimoine architectural et urbain.

La formation de la médina, et son allure sont faites au fur et à mesure des conquêtes d'Alger, allant de simple comptoir à la période phénicienne, jusqu'à un système de ville plus complexe de la ville ottomane, ainsi qu'aux opérations de démolitions effectuées à la période française. Dès l'occupation française, la Casbah a subi les premiers effets qui seront destructeurs: Les opérations de « *destructions-constructions* » de la Basse Casbah, l'objectif était de bâtir l'Alger moderne sur la basse Casbah avec l'attitude de négation et le refus de toute culture et de l'architecture citadine. Par conséquent, la Casbah s'est retrouvée marginalisée, détériorée et devisée. Aujourd'hui encore, malgré son classement comme patrimoine mondial et secteur sauvegardé, continue sa dégradation.

Aujourd'hui nous pouvons avancer que la meilleure manière de garder la Casbah, est sans doute de la faire participer à la dynamique urbaine.

A ce sujet, la réflexion que nous proposons tente de répondre à la problématique suivante :

Comment peut-on renouer avec le passé sans compromettre le devenir de la ville ? Comment peut-on intégrer un projet contemporain dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger ?

Hypothèses :

-La ville historique doit être considérée comme une entité homogène et cohérente et les méthodes de sa sauvegarde doivent être fondées sur le respect de la totalité historique et de l'héritage culturel.

⁵ Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante 2015/2016

-Créer des grands événements culturels populaires de dimension nationale dans le but d'améliorer l'attractivité et la visibilité nationale du territoire.

-Le projet contemporain à intégrer dans le centre historique, va donner une dynamique nouvelle au patrimoine et peut le faire participer au développement de la ville. Il peut même réapproprier la mémoire du lieu, renforcer la notion d'appartenance et d'identification et aussi, constituer un pont entre le passé et le futur.

Objectifs :

-Participer à la métropolisation de la ville d'Alger en améliorant son image.

-L'exploitation de la charge historique du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

-La réalisation d'un projet structurant qui aura dans son ensemble un reflet d'identité de mémoire du lieu.

-Pour une meilleure lisibilité du site, on propose un projet qui soit un élément de repère et d'appel, ainsi qu'un seuil de mémoire pour la Casbah.

-Améliorer la forme urbaine et créer de nouvelles ambiances et de nouveaux paysages.

Méthodologie de travail :

La réflexion que nous proposons traitera la problématique du devenir du centre historique de la Casbah d'Alger face aux exigences de la vie contemporaine. Ce centre c'est retrouvé marginaliser suite à de nombreux facteurs que nous allons développer par la suite. Et cela a causé la dégradation du patrimoine et la perte d'identité de ce lieu.

Et donc, notre travail s'effectuera suivant six chapitres dont le premier est sous le titre « secteurs sauvegardés », ou on développera quelques définitions des concepts qu'on a jugés utiles pour la compréhension de notre travail. Et comme conclusion, on présentera notre cas d'étude qui est le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

Dans le deuxième chapitre « le secteur sauvegardé e la Casbah d'Alger », on présentera la Casbah d'Alger et son secteur sauvegardé, ainsi qu'un bref aperçu historique sur le processus de formation et de transformation de la ville d'Alger que nous avons jugé nécessaire de mettre en exergue. On procédera aussi par une analyse urbaine et une approche paysagère de notre aire d'étude qui est le quartier de la Marine.

Le troisième chapitre « analyse des proposition urbaines » va résumer les différentes propositions urbaines du CNERU, GPU et le Plan stratégique d'Alger pour revitaliser et faire participer le quartier de la marine à la dynamique du Grand Alger.

Pour le quatrième chapitre « approche thématique », un aperçu sur notre thème qui est le Musée suite à l'analyse de quelques exemples et une approche programmatique.

Le cinquième chapitre « le projet architectural » : la genèse et la description du projet et bien sur les différents documents graphiques.

CHAPITRE I :

LES SECTEURS SAUVEGARDÉS

Introduction:

Dans le cadre de notre atelier *projet urbain et patrimoine* nous avons choisi d'intervenir dans un secteur sauvegardé, qui est celui de la Casbah d'Alger. Nous avons jugé nécessaire de procéder à la définition de quelques notions tels que : le concept de patrimoine, le concept de ville historique, la doctrine de sauvegarde, le secteur sauvegardé et le plan de sauvegarde et de mise en valeur.

I-Notion et définition du patrimoine

I-1-Evolution de la notion de patrimoine :

Le sens historique renvoie d'abord à la notion de bien hérité, transmis des pères et des mères aux enfants puis, s'est élargie aux biens naturels. L'élargissement de sa signification s'accompagne d'un élargissement de son concept, la notion de patrimoine est devenue progressivement un lien entre le passé, le présent et le futur et/ou un support de l'identité, au lieu de demeurer un simple objet de conservation de biens matériels.¹ En général, le terme patrimoine désigne : « les biens matériels qu'un individu tient par héritage, de ses ascendants et qu'il transmet à ses descendants. Par extension, cet héritage peut être commun aux membres d'un groupe social, par exemple une nation. »² En 1972 l'UNESCO définit le patrimoine comme la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel.³

¹ Poulot.D l'origine du mot patrimoine, in (sous la dir. De), Patrimoine et modernité, Ed. L'Harmattan, Paris 1998, p.89-105.

² Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Paris, 1984.

³ Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : « Charte de Venise ».

I-2-Définition selon la législation nationale (algérienne) :

« Sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours ».⁴

I-3-Les valeurs fondamentales du patrimoine :

Des objets, des sites bâtis ou non, des paysages, des constructions isolées ou des monuments sont considérés comme patrimoine, après leurs avoir attribué et reconnu des valeurs. On peut dire que le patrimoine se définit à travers les valeurs qui lui sont attribuées.

Selon **F.Choay**⁵, on peut dire que la notion de patrimoine renferme essentiellement trois valeurs fondamentales :

Les valeurs cognitives : l'historicité ou la remémoration, qui signifie que le patrimoine possède un potentiel de témoignage historiques.

La valeur économique : le potentiel d'attraction de visiteurs étrangers et les conséquences sur l'économie du pays.

La valeur esthétique : paradoxalement vient en dernière position du fait de son attribution aux objets d'art et aux techniques de conservation.

⁴ Article 2 de la loi 98-04, loi cadre du patrimoine algérien, promulguée en 1998.

⁵ L'Allégorie du patrimoine, Ed. du Seuil, Paris, 1992. P 87.

I-4-La prise en charge du patrimoine au niveau international :

L'ICOMOS à travers trois principales chartes a énoncé les grands principes de la conservation et de restauration des sites et monuments :

- la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, adoptée en 1965 suite au IIème congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques tenus à Venise en 1964.
- la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques adoptée par l'assemblée générale de l'ICOMOS en octobre 1987 à Washington.
- la charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12ème assemblée générale de l'ICOMOS⁶, au Mexique en 1999.⁷

I-5-La législation du patrimoine en Algérie⁸ :

A l'indépendance, malgré les tâches urgentes de reconstruction d'un pays ravagé par la guerre, l'Algérie, par la loi n° 62.157 du 31 Décembre 1962, reconduisait la législation française applicable aux monuments historiques dans ses dispositions non contraires à la souveraineté Algérienne.

A partir de 1969, une série de textes juridiques définissaient la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques et naturels. Le premier de ces textes fut l'**Ordonnance n° 67-281 du 20 Décembre 1967** qui a été remplacée par la récente **Loi N° 98-04 du 15 Juin 1998** portant protection du patrimoine culturel.

⁶ Organisation non gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites historiques à travers le monde, fondée en 1965 suite à l'adoption de la charte de Venise 1964

⁷ Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante

⁸ Document du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement sur le Programme d'aménagement Côtier (PAC): protection des sites culturels sensible.

Cette loi se subdivise en 9 titres contenant 108 articles qui abordent respectivement les aspects ayant traits sur:

- 1-Les règles générales de protection, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel et les formes d'acquisition de ces biens par l'Etat.
- 2- La protection des Biens culturels immobiliers, en ce qui concerne leurs consistances et les aspects liés à la procédure de classement, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire, les secteurs sauvegardés, l'expropriation pour cause d'utilité publique et du droit de préemption de l'Etat.
- 3-La protection des Biens culturels mobiliers en ce qui concerne leurs consistances et les dispositions de protection qui les concernent.
- 4- Les Biens culturels immatériels en ce qui concerne leurs consistances et les dispositions de protection qui les concernent.
- 5-Les recherches archéologiques en ce qui concerne les modalités de leur protection.
- 6- Le rôle et la composition des Commissions nationales et de wilaya des Biens culturels.
- 7-Le financement des opérations de mise en valeur des Biens culturels.
- 8-Le contrôle et les sanctions.
- 9- Enfin, les dispositions finales concernant l'abrogation de l'ordonnance de 1967 et l'exclusion des sites naturels qui désormais relèveront de la Loi N° 83-03 du 5 Février 1983 qui régit la protection de l'environnement.

I-6-Définition du patrimoine architectural⁹ :

L'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immeubles suivants:

⁹ Document du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement sur le Programme d'aménagement Côtier (PAC): protection des sites culturels sensible.

1. Les monuments: toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;

2. Les ensembles architecturaux: groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique;

3. Les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

II-le concept de ville historique :¹⁰

Le concept de ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en **1931 par la Conférence d'Athènes** qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en **1933 par la Charte d'Athènes** qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste.

-**En 1957**, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle.

-**En 1964**, lors de leur **second congrès tenu à Venise**, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. A l'occasion de ce congrès sera créé, sur la

¹⁰ Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb

proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites.

Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS.

Cette formalisation complète et systématise les expressions employées par les recommandations et conventions internationales :

- En 1972, l'UNESCO définissait trois catégories dans l'ordre du patrimoine culturel : les monuments, les ensembles, les sites.
- En 1976, elle définissait plus précisément les ensembles comme historiques ou traditionnels et à ces titres, ils étaient appelés à être **sauvegardés** et à jouer un rôle dans la vie contemporaine.

A ce titre, La sauvegarde procède un nombre de protocoles qui se présente comme suit :

identification, entretien, protection, conservation, restauration revitalisation, requalification, réhabilitation, rénovation, mise en valeur et développement.

Au fur et à mesure de l'expérimentation de ces protocoles, les pratiques mises en œuvre par les corps professionnels ont permis de dégager une doctrine de sauvegarde agréée par les Etats membres de l'UNESCO.

III- La doctrine de sauvegarde :¹¹

La doctrine de sauvegarde reconnaît la ville historique comme totalité homogène et cohérente; elle considère le patrimoine monumental et les arts traditionnels comme un héritage matériel et immatériel essentiel à

¹¹ Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb.

l'épanouissement de l'identité culturelle contemporaine.

Des méthodes de sauvegarde sont fondées dont les principes sont :

-Principe N°1 : *Conservation de la morphologie urbaine et de la typologie de l'habitat.*

Ce principe assure le respect du caractère piétonnier de la trame des voiries; en conséquence, les percées automobiles dans la ville historique doivent être prohibées, de même que le redécoupage parcellaire aboutissant à l'introduction de types de constructions hors d'échelle.

- Principe N°2 : *Conservation des monuments historiques en protégeant les abords.*

Ce principe affirme que le monument historique ne saurait être un édifice isolé ; il doit être conservé dans le contexte urbain et ses abords doivent être protégés.

- Principe N°3 : *Intégration spatiale de la ville historique à la matrice urbaine.*

Ce principe implique une conception de la planification urbaine visant à décroiser les zones et éviter les ségrégations spatiales. Les voies de circulation automobile, les aires de stationnement, les modes de transport collectif, les zones piétonnières, les équipements publics, les réseaux techniques doivent être maillés à l'échelle de la matrice urbaine, pour offrir des services équitables à tous les habitants.

-Principe N°4 : *Résorber le caractère ghetto de la ville historique et assurer sa promotion sociale.*

Ce principe suppose que la pauvreté des habitants conjuguée à l'obsolescence du patrimoine immobilier ne soit pas considérée comme une fatalité de la ville historique.

-Principe N°5 : *La transmission de l'héritage culturel par le développement économique.*

Ce principe suppose que la ville historique participe pleinement à la vie économique de la matrice urbaine en offrant les biens et services de proximité nécessaires aux habitants et en saisissant les opportunités du tourisme culturel et de la créativité artistique pour générer des ressources.

IV- Les secteurs sauvegardés :

IV-1-Définition :

« Peuvent être érigés en secteurs sauvegardés tous les ensembles immobiliers urbains ou ruraux qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural ou artistique qui justifie leur protection. Ces secteurs sont créés, délimités et approuvés après avis de la Commission Nationale des Biens Culturels, par: Décret exécutif conjoint entre ministres chargés de la culture, de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction, pour les secteurs de plus de 50.000 habitants, et pour les secteurs de moins de 50.000 habitants, un Arrêté des ministres suscités»¹²

Selon **la définition du dictionnaire de l'urbanisme**, le secteur sauvegardé est un ensemble urbain protégé au titre de la loi du 4 Aout 1962 (**loi Malraux**) pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial et de son principal décret d'application du 13juillet 1963. Cette loi est apparue par réaction aux opérations de rénovation urbaine qui privilégiaient la démolition, par souci hygiéniste, et la reconstruction selon les principes de zonage sans aucun rapport avec la ville traditionnelle.

¹² Loi cadre du patrimoine algérien N° 98-04 promulguée le 15 Juin 1998

IV-2-Intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine:

A partir de 1975, la question de l'intégration (des ensembles historiques) dans la vie contemporaine est posée sur la scène internationale.

En 1976, l'UNESCO adopte une recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels et leurs rôles dans la vie contemporaine, en faveur d'un traitement non muséal des tissus urbains anciens, autrement dit : une conservation vivante qui fait participer le centre historique à la dynamique urbaine contemporaine.¹³

Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui dicte les règles d'urbanisme et assure la cohérence globale des intervenants.

IV-3-Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur : (PPSMV) :

Le PPSMV est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers ancien et historique. Il indique notamment les immeubles dont la démolition, la modification ou l'altération sont interdites. Il contient des dispositions réglementaires régissant tous les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé, tant sur les bâtiments (construction ou aménagements extérieurs ou intérieurs) que sur l'aménagement des espaces libres, publics ou privés, il prend en compte la nécessaire évolution d'une ville, au regard des fonctions urbaines contemporaines, et permet d'y mener des actions qui la valorise. Il contient des

¹³ L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.p169

dispositions réglementaires régissant les travaux intervenants en secteur sauvegardé : tout travaux d'aménagement, de transformation, de construction doivent s'inscrire dans le respect de l'existant.¹⁴

Conclusion :

Notre choix s'est porté sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger comme cas d'étude dans le cadre de notre option « projet urbain et patrimoine ».

La Casbah d'Alger (Commune Oued Koriche, classé patrimoine mondial depuis 1992), d'une superficie d'environ 70 HA, considérée par les spécialistes comme un modèle urbanistique singulier qui témoigne d'une forme urbaine homogène dans un site original et accidenté (118 mètres de dénivellation). Elle a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial à la 16^{ème} session du Comité, en décembre 1992.



Photo 1: délimitation de la Casbah d'Alger
Source : mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008

¹⁴ Document du PPSMVSS de la Casbah d'Alger élaboré par le CNERU en 2008

CHAPITRE II :

LE SECTEUR SAUVEGARDÉ DE LA CASBAH D'ALGER

Introduction :

Avant de commencer tout projet, on doit étudier son environnement et le contexte de son implantation afin de pouvoir s'intégrer à l'existant en marquant une continuité et une évolution au même temps, sans rupture ni détachement de l'identité du lieu, ni de la cohérence de son imagibilité¹. Dans notre cas, l'étude sera portée sur la ville d'ALGER, ce qui rend le choix délicat de part ses richesses culturelles, identitaires, naturelles, historiques... etc. et d'autre part la complexité de ses tissus, les stratégies mais aussi les carences notamment les ruptures constatées dans certaines époques. Cette étude nous permettra de comprendre le contexte pour mieux s'enraciner et pour porter des solutions aux carences existantes, tout en envisageant des évolutions et des nouveautés adaptées à l'existant.

I-Présentation de secteur sauvegardé de la ville d'Alger :

Le secteur sauvegardé de la ville d'Alger constitue le site historique d'Al Djazair, le premier noyau urbain qui a formé la ville qui est la casbah. C'est un patrimoine culturel d'architecture, d'identité et de symbole fort, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1992.



Source : Google
image.com

¹ L'image de la cité : Kevin Lynch

- Limites du secteur sauvegardé superficieu:
105 h



-Limites du secteur classé en 1973 superficieu:70 ha



Source : document du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de a casbah d'Alger

II-Rétrospective du processus de patrimonialisation de la casbah d'Alger :

La Casbah d'Alger est un centre patrimonial qui témoigne comme un haut lieu de la résistance algérienne à l'occupation coloniale.²

-Dès l'occupation française, la Casbah a subi les premiers effets qui seront destructeurs:

Les opérations de « destructions-constructions » de la Basse Casbah. L'objectif était de bâtir l'Alger moderne sur la basse Casbah avec l'attitude de négation et le refus de toute culture et de l'architecture citadine. Au cours de cette période, la Médina est reléguée au statut de quartier.

-À l'indépendance, Les citadins de la Casbah ont déserté leurs quartiers, celui-ci lui-même a été pris d'assaut par les nouveaux arrivants des bidonvilles.

² Mémoire de fin d'étude : secteur sauvegardé :cas de la casbah d'Alger : musée d'histoire ,promotion 2015

-À partir des années 1970, les problèmes du patrimoine et de la sauvegarde des centres historiques suscitent l'intérêt des décideurs politiques.

-Un plan d'orientation général a été initié dans les années soixante-dix (POG) qu'était consacré à toute la ville d'Alger. Le projet de la «rénovation et restructuration de la Casbah d'Alger» connu sous le nom « plan du COMEDOR » vers 1968.

-La casbah s'est inscrite tardivement sur la liste du patrimoine national (1991) et sur la liste du patrimoine universel (1992). Cette inscription n'a jamais inversé la tendance de la dégradation générale que subit ce site patrimonial.

-En 1972 l'Atelier Casbah se créa. Cette structure sera chargée de mener les études et le suivi des réalisations des opérations de restauration.

III-processus de formation et transformation de la casbah d'Alger:

« Celui qui ne tire pas de leçon du passé, celui qui n'apprécie pas le passé, ne pourra jamais rien créer de réellement nouveau. »³

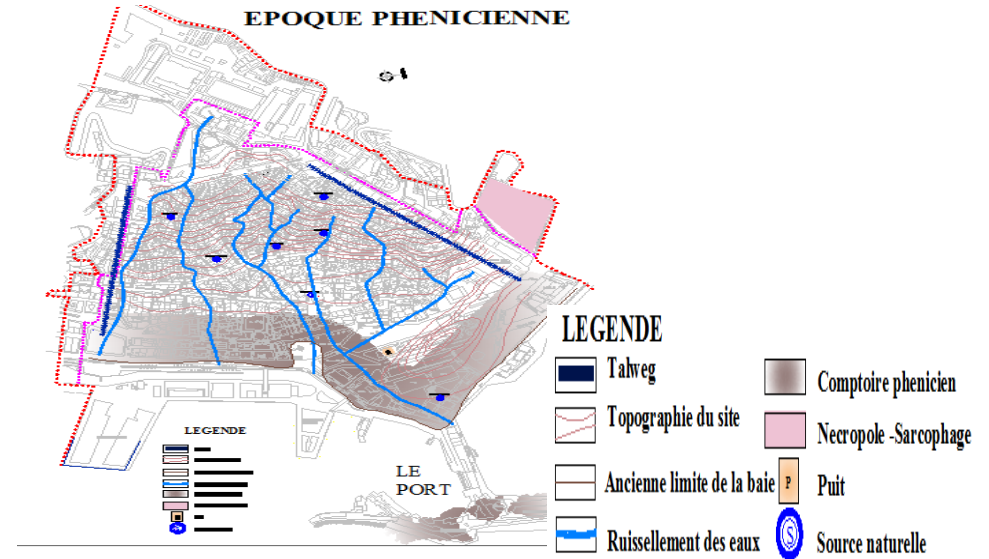
Le site de la ville d'Alger fut depuis l'antiquité le berceau des civilisations humaines. Cela, pour les potentialités naturelles qu'il présente; les phéniciens, les romains, les arabo-berbères, les ottomanes puis les français s'y sont installés.

Les fouilles archéologiques nous permettent de reconstituer les grandes lignes des différentes occupations. L'analyse historique permet de comprendre le vécu d'un lieu.

III-1-La période précoloniale : VIIème siècle-1830 :

A-Période Phénicienne (IVème siècle av JC-40 ans av JC) :

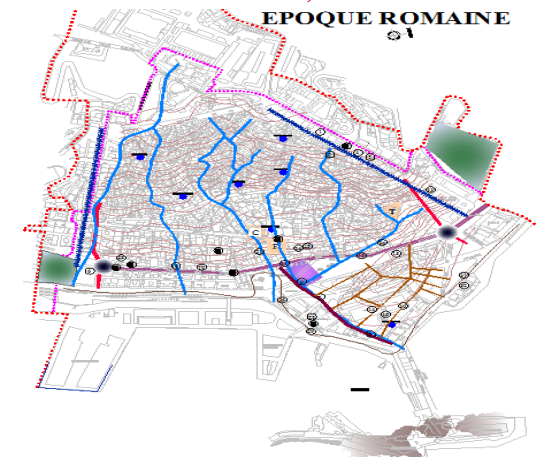
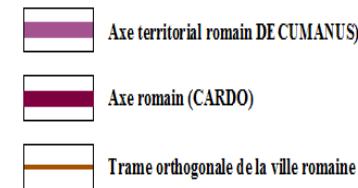
Premier établissement humain qui se résumait à quelques maisons et comptoirs commerciaux.



Carte 1 : période phénicienne

B-Période Romaine (40ans AV.J.C- VIIème siècle) : ICOSIUM

Création du premier tracé de la ville dont certaines traces se perpétuent jusqu'à nos jours.

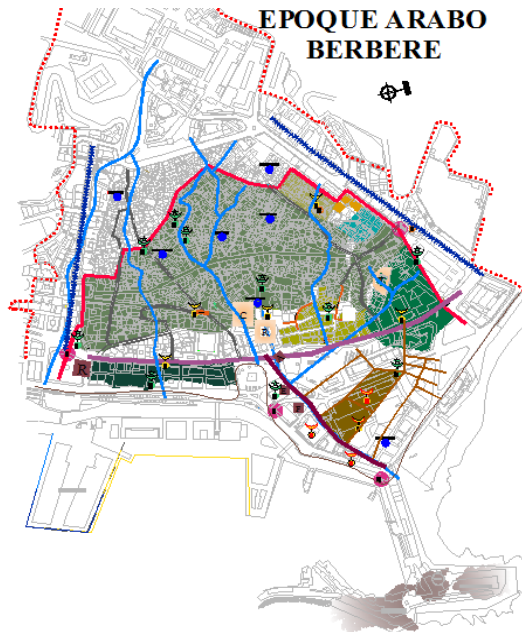


Carte 2 : la période Romaine

³ Manfred Sack, In: Constructions modernes dans un tissu ancien, Die Neue Sammlung; 1978; p.14

C-la periode arabo-berbere: (VII eme siecle-1529) :

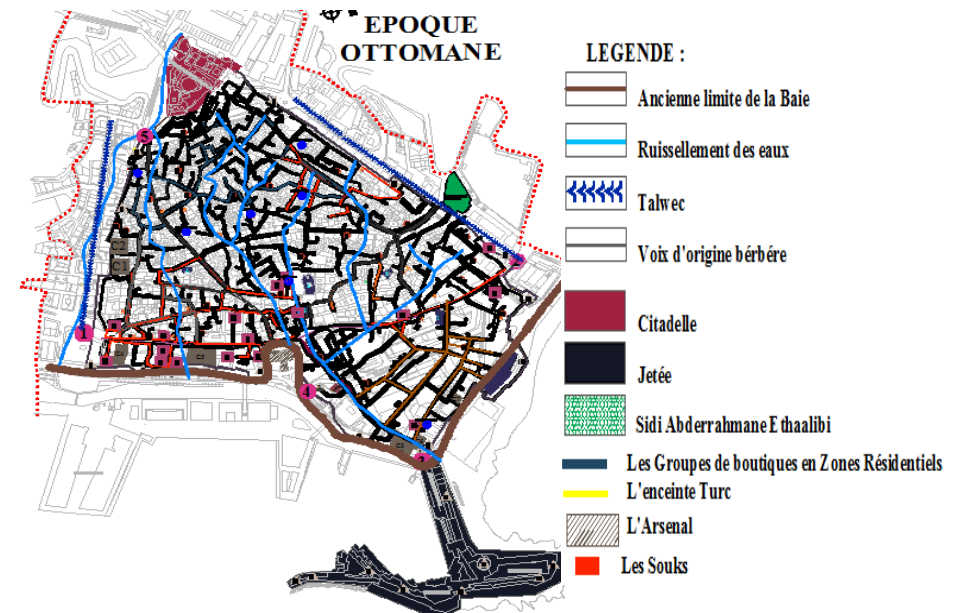
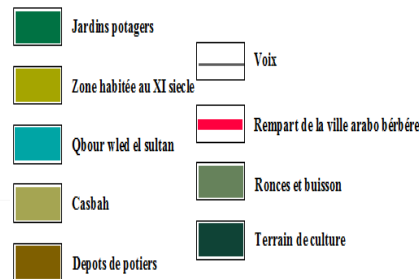
-Edification de nouvelles enceintes.
 -La ville djazair beni mezghana ,Se développa sur l'emplacement D'ICOSIUM.



Carte 3: la période arabo-berbère

- Les axes romains furent gardés comme axes importants auxquels s'ajoutent deux voies a la rue Bâb Djida et la rue de la casbah.
 - La structure orthogonale de la basse casbah fut gardée la même que celui des romains.

Légende :



Carte4 : la période ottomane

III-2-Période coloniale: 1830-1962 :

Une époque qui a bouleversé la ville d'Alger, en lui inculquant une identité typiquement française, une acculturation progressive militaire au début, puis économique et politique.

-importantes destructions qui marquent l'introduction d'un urbanisme européen.

- Coexistence de 02 villes : l'ancienne cité algéroise, partie de la Casbah non détruite. La nouvelle ville « model européen.la ville a subi une croissance linéaire tout au long du front de mer ».

D. Epoque Ottomane 16 eme siècle :

A l'arrivée des ottomans, Alger va subir l'influence de leur style essentiellement avec la construction de mosquées. Alger devient un capitale économique, politique, militaire et commerciale et va connaître un essor urbain.



Carte 5: la période coloniale

**III-3-Période postcoloniale:
1962-a nos jours :**

Cette période est marquée par de nouvelles dénominations, On ne constate que peu d'interventions. Les limites, la croissance et le tracé, à leurs tours, n'ont pas changes.

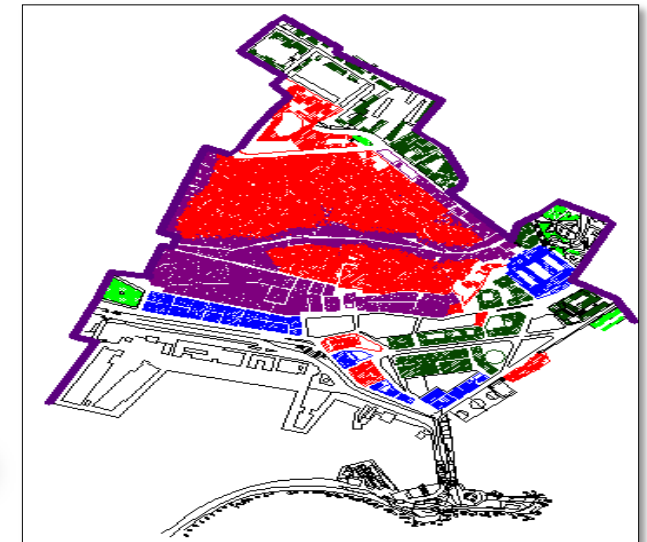
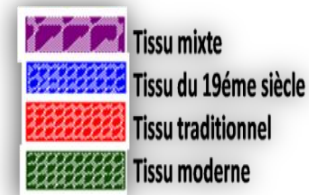
Carte 6: la période poste colonial

IV- Analyse urbaine et dimension paysagère :

IV-1- Analyse urbaine:

IV-1-1- les tissus urbains:

Le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger comprend quatre différents tissus urbains: *Le tissu traditionnel, le tissu du 19ème siècle, le tissu mixte et en fin le tissu moderne.*

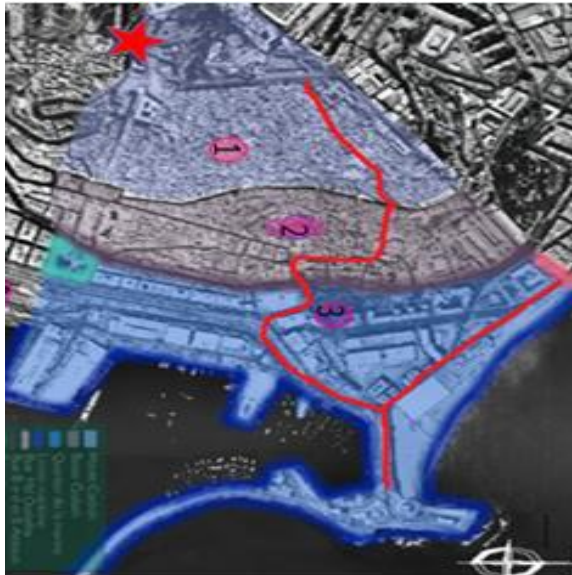


Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD

IV-1-2-Délimitation de l'aire d'études :

Cette diversité des tissus urbains est due aux transformations et opérations urbanistiques menées durant les différentes périodes historiques.

Et cela a fait que Le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger se présente sous trois parties distinctes:



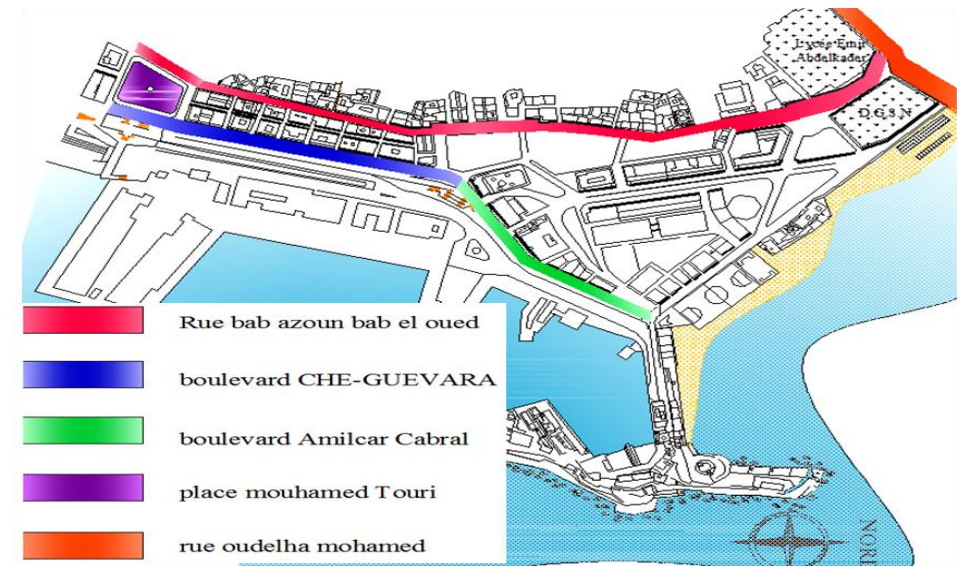
- 1-La haute Casbah:**
Partie qui n'a pas subi de transformations.
- 2-La basse Casbah:**
Démolition partielle et reconstruction.
- 3-Le quartier de la marine:**
Démolition totale puis construction, quelques mosquées et palais témoignent du prolongement du tissu traditionnel jusqu'à la mer.

L'aire d'étude: Quartier de la Marine:

Le quartier de la Marine constitue l'ébauche initiale de ce qui est devenue actuellement la capitale d'Alger, c'est le noyau historique où plusieurs logiques d'organisations se juxtaposent dues aux successions de plusieurs civilisations. Il s'étend sur un terrain plat d'une superficie estimée à 31ha, soutenu par un double niveau de voûtes, il surplombe le port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel le long des boulevards : **AMILCAR CABRAL** et **CHE-GUEVARA**.

Le quartier de la Marine se trouve limité :

- Au Nord** par la rue OUDELHA MOHAMED, la DGSN et le lycée Emir Abdelkader.
- À l'Est** par la mer.
- Au Sud** par l'ascenseur de la gare maritime et la place MOHAMED TOURI.
- À l'Ouest** par les rues BAB-AZZOUN – BAB-EL-OUED.



Source : reconstitution à partir d'Auto CAD

IV-1-3- Le système viaire:

« C'est un système de liaison de l'espace du territoire, formé par l'ensemble des circulations, des fonctions et d'appartenance variable. »⁴

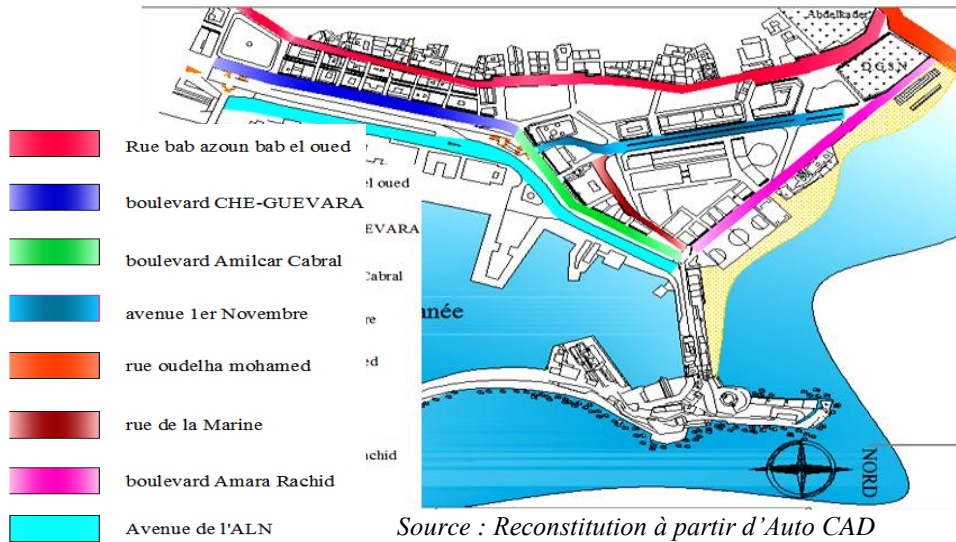
D'après Kevin Lynch : « **Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement** »⁵.

C'est le réseau des voies qui permet d'appréhender la ville et d'en relier les éléments. « Les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relation le long des voies »

Ce système viaire est régi par un ensemble de voies qui structurent et à la fois délimitent le quartier. On citera:

⁴ Philip Panerai: analyse urbaine.

⁵ L'image de la cité : Kevin Lynch



Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD

La rue Bab el oued Bab Azoun :

représume le tracé du Cardo romain. il traverse le quartier de la marine de bout en bout marquant ainsi sa limite ouest. il articule trois monuments importants à l'échelle de la ville : la place Mohamed TOURI, la place des martyrs et la place OUANOURI.

-mal structurée, commerce informel et conflit mécanique et piéton cela génère un problème de circulation.



L'avenue du 1er Novembre :

Large de 30m, rectiligne à double sens avec un flux très important, bordée de deux parois de r+9 et r+7.

-Présente une façade avec soubassement, corps, couronnement

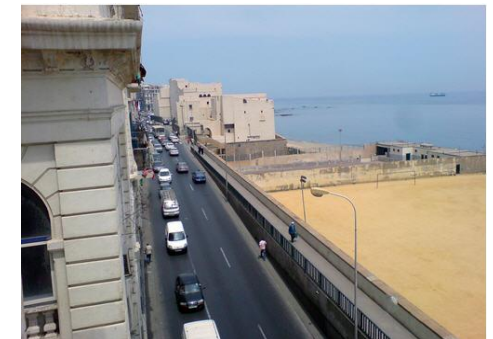


Le boulevard Amara Rachid :

Ce boulevard longe le bastion 23, sa paroi se trouve à un niveau supérieur, il porte les constructions de Chassériau D'une largeur de 16 m, il définit une paroi de R+5.

-il offre une belle vue sur la mer et l'amirauté

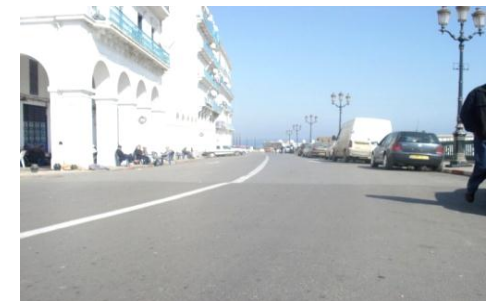
-manque d'articulation morphologique par rapport à la partie basse. Voie à circulation intense qui isole le bastion 23 De l'ensemble de la structure.



Le boulevard Amilcar Cabral

D'une largeur de 14 m et d'une paroi de R+5 de gabarit, à faible flux, il constitue une voie de desserte à faible circulation.

-Un disfonctionnement provoqué par la rupture avec le boulevard AMARA Rachid.



Le boulevard Che Guevara :

Parallèle à la rue Bâb Azoun, c'est une voie à circulation intense avec une seule façade composée de constructions de 19eme siècle.

Il constitue le toit des voûtes du boulevard de l'ALN, présentant ainsi un balcon urbain et un soubassement pour le quartier.



L'Avenue de l'ALN :

Située en dessous du boulevard Che Guevara, avec un flux très important elle articule le quartier de la marine au port, par Les rampes Chasseloup Laubat et ramène sont flux au niveau du boulevard AMARA RACHID Les voutes constituent l'une de ses parois.



La rue de la marine :

Elle constituait le Decumanus d'ICOSIUM elle liait la ville à la mer par Bâb Dzira à l'époque des Banu mezghenna et de la ville turque. Large de 8m.

-elle a perdu son rôle structurant reliant la ville à la mer.



IV-1-4-Le système bâti:

« C'est un système qui regroupe l'ensemble de masses construites de la forme urbaine quelque soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension »⁶.

Le quartier de la Marine et le Port se présentent comme un quartier purement européen où l'architecture du 19 è siècle domine. Cependant quelques édifices traditionnels arabo-berbère et turcs y persistent et témoignent de la période précoloniale, et d'autres du XXème et XXIème siècle occupent quelques parcelles.



Typologie traditionnelle



typologie du XIXème siècle



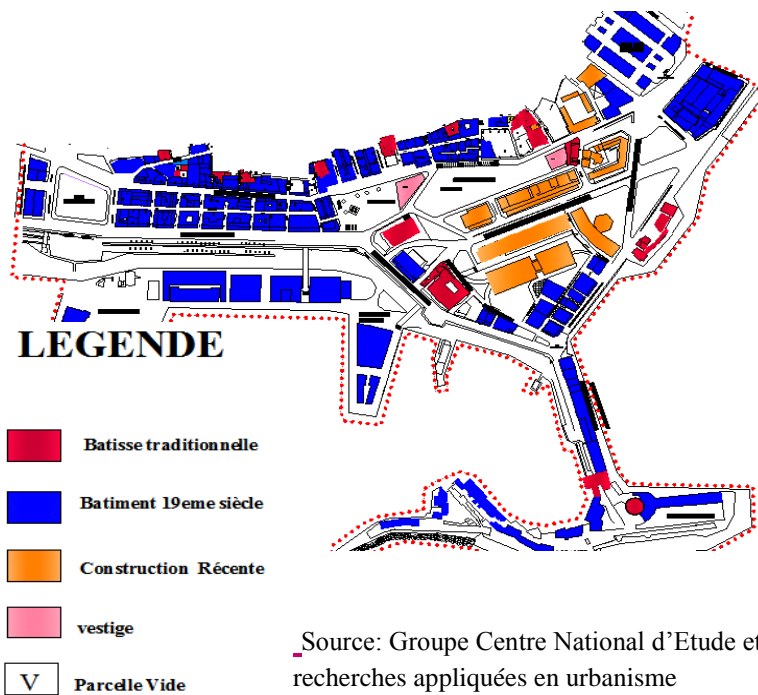
Typologie du XXème siècle



typologie du XXIème siècle

⁶ Philip Panerai: analyse urbaine.

IV-1-5-Lecture du tissu urbain :

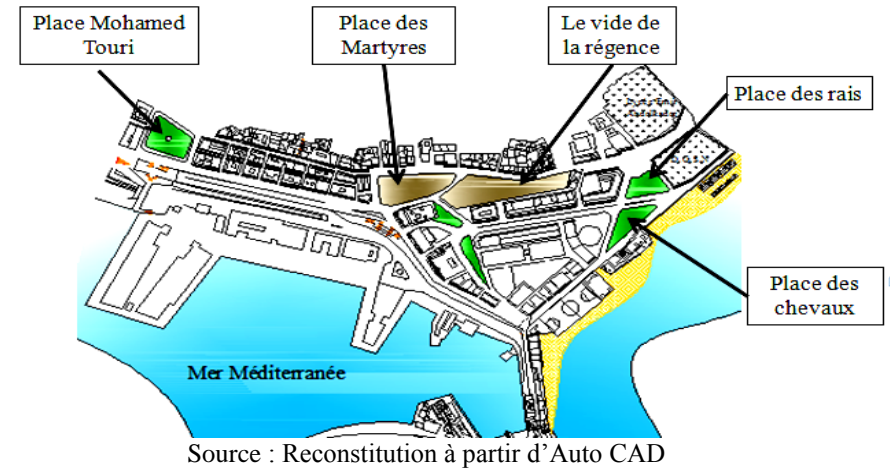


IV-1-6-Le système non bâti: espaces libres

« L'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rue etc..) ou privés (cours, jardins). »⁷

L'espace libre privatif qu'était le patio a complètement disparu dans le quartier, on distingue que des espaces libres publics:

⁷ Philip Panerai : analyse urbaine.



Place Mohamed Touri (port Saïd) :

Elle se positionne sur la même structure que la place des Martyrs, à l'ancienne porte Bâb Azoun ; devenue le square BRESSON à l'époque coloniale, conçue pour mettre en valeur le théâtre national. Elle est le lieu de rencontre de plusieurs rues importantes. Elle a été réaménagée en 2007, avec un mobilier urbain, et une végétation abondante.



La place des Martyrs :

Elle constitue une place d'importance capitale pour la ville d'Alger et plus précisément pour le quartier de la marine. Elle est construite sur deux



niveaux de voutes attribués à des fonctions commerciales bénéficiant d'un éclairage zénithale.

La place des chevaux :

C'est une place aménagée, faisant face au Bastion23. Elle se résume en un carrefour entouré de voies de fortes circulations, ce qui fait qu'elle ne remplit pas son rôle.

La place des rais:

Elle est à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb El Oued, face à la DGSN ; c'est une place non vécu, entourée de voies à flux important : avenue du 1^{er} novembre, Boulevard HADAD Abderrezak.

Vide de la régence :

C'est un vide urbain, résultat d'un projet urbain inachevé (Le projet Saccard), mal structuré malgré sa position et la facilité d'accès. Utiliser comme station de transport urbain.

IV-2- Lecture paysagère:

Selon **Kevin LYNCH**, le **paysage urbain** est « *quelque chose que l'on doit voir, dont on doit se souvenir et se délecter* »⁸.



Le paysage urbain du quartier de la marine tel que perçu de nos jours fait appel à un lointain passé puisque ce paysage a subi des modifications profondes mais qui malgré tout reste un lieu de mémoire.

L'image du quartier de la marine donc serait pour nous une superposition des différentes images résultantes des aménagements des différentes époques qui ont fait son histoire.

« *Une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble.* »⁹

Kevin Lynch a suggéré quatre clés pour la lecture de l'espace urbain:

-les voies: « sont les chéneaux le long des quels l'observateur se déplace habituellement, elles peuvent être des rues, des allées piétonnes, des voies de chemin de fer, ... ».

-les limites: « sont des frontières entre deux phases, elles peuvent être des barrières, des clôtures, des lignes, le long des quels deux régions se relient l'une à l'autre. ».

-les nœuds: « sont des points, des lieux stratégiques d'une ville pénétrable par un observateur, des points focaux et de jonctions ou l'on change de

Système de transport et des points de convergences ou lien de passage d'une structure à une autre. ».

-les quartiers: « sont les zones relativement étendues de la ville ou l'observateur peut entrer par la pensée, et qui ont une qualité interne qui leur est propre.... ».

La lisibilité au quartier de la marine se fait par rapport aux:

A-axes structurants :

L'avenue 1^{er} novembre, le boulevard de l'ALN, le boulevard CHE-GUEVARA, le boulevard Amara Rachid, le boulevard d' Amilcar

⁸ Kevin Lynch. L'image de la cité.

⁹ Kevin Lynch. L'image de la cité.

Cabral et la rue Bâb el Oued Bâb Azoun sont considérés comme voies principales.

B- les limites: clairement définit par la mer au Nord Est, les façades de la rue Bâb el Oued au Nord Ouest, la place Mohamed Touri au Sud et la DGSN au Nord.

C- les points de repères: sont l'ensemble des éléments singuliers du quartier: Djamaa El Djdid, Djamaa El Kebir, Djamaa Ali Bitchin, le bastion 23, la DGSN, la place Mohamed Touri.

Djamaa Djdid : (A)

C'est le type le plus frappant de l'architecture turque à Alger, une inscription à gauche du mihrab indique la date de construction de la mosquée : 1070/1660.

Le plan de la mosquée trace une croix latine rappelant le plan de la SAINTE SOPHIE à CONSTANTINOPLE.



La grande Mosquée « DJEMAA EL KEBIR »: (B)

Edifié par le Sultan Abd El Wading Abou Tachfin en 723-1324.c'est l'un des seuls témoins du passage des Almoravides à El Djazair, son originalité découle de la galerie qui fut rajoutée en 1830.



Le bastion 23: (C)

C'un véritable complexe culturel et touristique. C'est le dernier fragment du tissu de la basse CASBAH, le dernier témoignage évident que le tissu de la vieille ville se prolongeait vers la mer.



Djamaa Ali Bitchin: (D)

Construite en 1622 c'est l'une des plus vieilles mosquées d'Algiers, située à l'intersection de la rue Bâb El Oued et la rue de la Casbah. Le plan de cette mosquée est celui des églises byzantines d'Istanbul.



D-les nœuds:

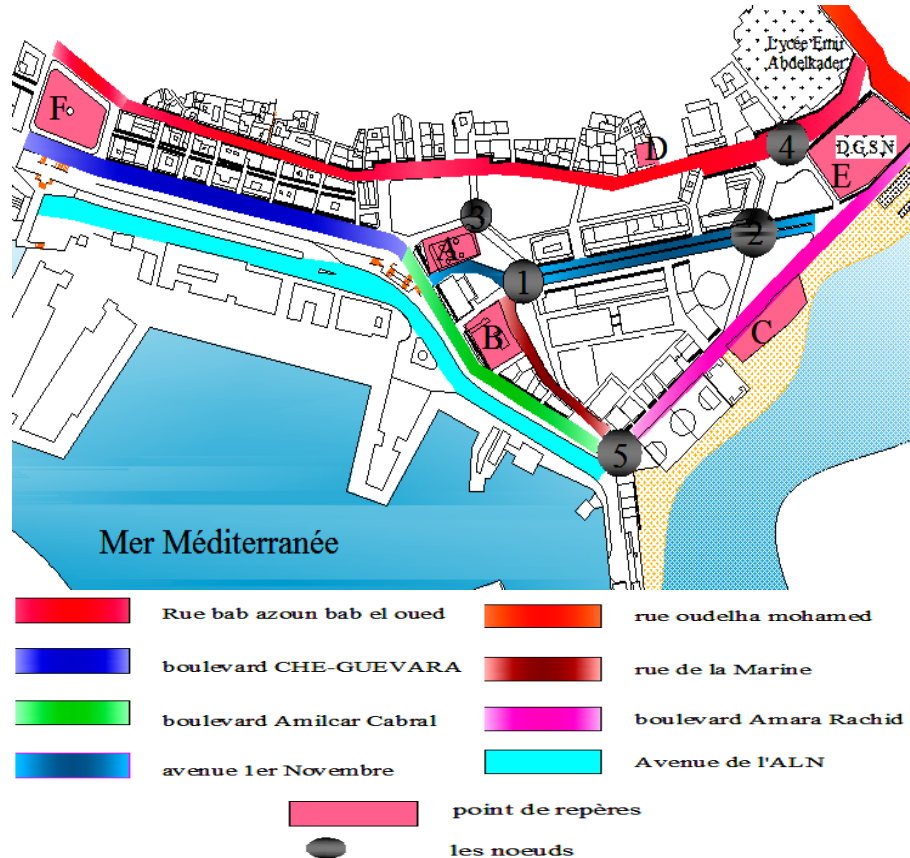
Nœud de Djamaa el Djdid: (1) marqué par une petite place, il se trouve à l'intersection de l'avenue 1^{er} novembre et la rue de la marine.

Nœud du bastion 23: (2) il sert de parvis aux conservatoire, carrefour des artistes et au musée de la cinématographie. Marqué par la place des chevaux.

Le nœud de la place des martyres: (3) dessert la rue de la marine, place des martyres, vide de la régence et Djamaa el Djdid, non matérialisé.

Le nœud de la DGSN: (4) il se trouve entre cette dernière et le lycée Emir Abdelkader, très important, non défini et non matérialisé, circulation anarchique.

Le nœud de la jetée kheir Eddine: (5) il se trouve à l'intersection de la rue de la marine, le boulevard Amilcar Cabral et le boulevard et le boulevard Amara Rachid..



Conclusion :

POTENTIALITES :

- Le quartier dispose d'un patrimoine classé mondial.
- Juxtaposition de plusieurs typologies d'où la richesse architecturale et la richesse en forme urbaine (passage de l'ilot à la barre), ce qui offre un cadre propice pour l'expression architecturale.
- Le quartier est pleinement enrichi de monument et de construction traditionnelles (Djemaa el Djdid, Djemaa el Kabîr, djamaa Ali Bitchine et palais des Rais).
- La proximité de la mer et le port lui attribue une envergure internationale, c'est une véritable porte de la ville.
- Le quartier constitue un carrefour visuel, spatial, de par la convergence de plusieurs perspectives visuelles, ce qui lui confère une forte imagibilité.

CARENCES:

- Absence de structure viaire (voies peu hiérarchisées et insuffisance dimensionnelle).
- La structure géométrique n'est pas lisible et mal définie dû à l'irrégularité de l'ensemble occasionné par le vide urbain.
- L'incohérence du paysage, la perte d'identité du lieu (non continuité).
- Manque d'espaces verts.
- Non entretien et mauvais aménagement des placettes existantes. Problème de circulation généré par le commerce informel sur l'axe Bad el oued et BAB AZZOUN.
- La dégradation du cadre bâti au niveau du tissu traditionnel.
- La dominance du flux transitoire.
- Encombrement généré par le point de convergence de flux mécaniques et piétons.

CHAPITRE III:

ANALYSE DES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS URBAINES

Les propositions urbaines :

I -Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur:

Le CNERU 2003 : propose des actions portant sur :

I -1-Réorganisation de la circulation:

- Aménagement d'un circuit touristique et culturel qui va de la Citadelle jusqu'à la mer, qui reliera tous les monuments de la Casbah.
- Déplacement du projet de métro vers l'avenue de l'ALN et les voûtes.
- Déplacement de la gare routière de la place du 08 mai 1945 et réaménagement de l'assiette foncière en mettant en valeur les vestiges archéologiques.
- Réalisation d'une trémie au niveau de l'avenue du 1er Novembre pour régler le problème du conflit de circulation urbaine avec celle de transit, le problème du conflit de circulation motorisée avec celle piétonne et assurer la liaison du Bastion 23 avec le reste de la médina.
- création de parking sous-sol au niveau des voutes.
- la rue de la marine ottomane sera restituée et matérialisée par un dallage approprié, réservée aux piétons.
- la mise en place d'un transport maritime reliant la Casbah aux quartiers limitrophes.

I -2- Restructuration du tissu urbain et revalorisation des monuments classés :

La restauration des monuments classés:
 Restauration avec maintien de l'activité de: Djamaa El Djdid (en cours de restauration), Djamaa El Kebir et le Bastion 23.
 Restauration avec réaffectation pour des activités culturelles, artistiques ou touristiques: Dar El Hamra, Le Consulat de France et l'amirauté.

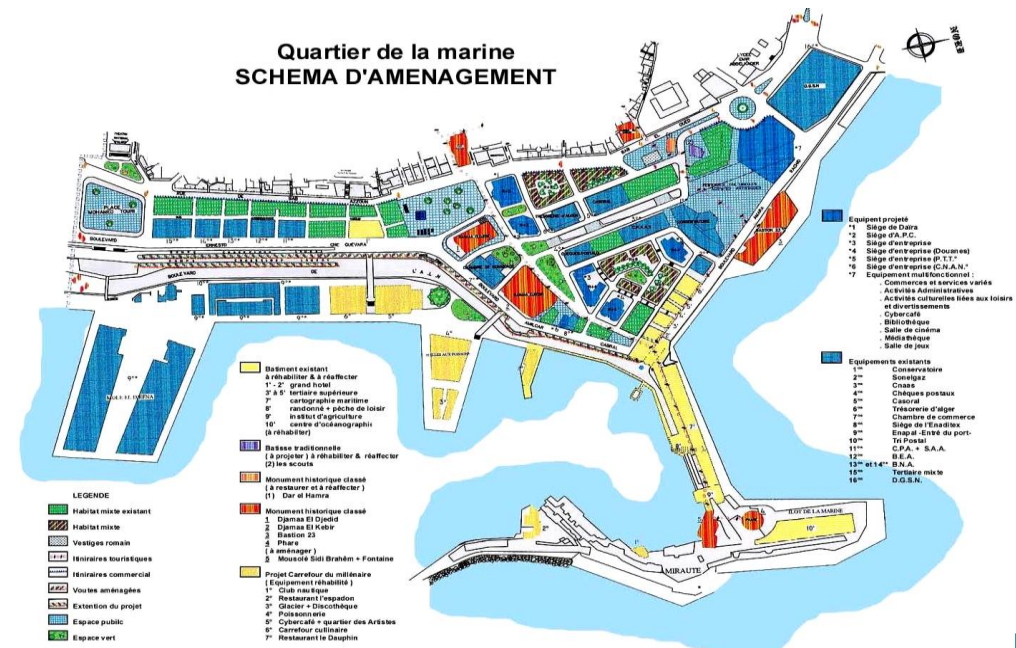
I -3-La liaison Casbah – Mer:

Un parcours, assurera la liaison Casbah-mer en mettant en relation directe le quartier de la marine avec l'amirauté par la réaffectation des rampes de l'amirauté en espace piétonnier ponctué par des places.

I -4-Renforcer le caractère de centralité du quartier :

Le renforcement de cette centralité se fera par la réalisation d'un certain nombre d'équipements de niveau national et de niveau métropolitain. –démantèlement du parking à étages

- 1-Un équipement culturel multifonctionnel au niveau de la porte de Bab-El-Oued. Il assurera le rôle d'élément de repère.
- 2- Siège de la Daïra. 3- Siège d'A.P.C 4- Siège d'Entrepris.
- 5- Siège d'Entreprise(les douanes). 6-Siège d'Entreprise(les P.T.T)
- 7-Siège d'Entreprise (la C.N.A.N)
- Au niveau de la place des Martyrs, les kiosques en durs seront supprimés. Remplacés par des structures légères.



II-Le grand projet urbain d'Alger(G.P.U) :

II-LE Grand Projet Urbain GPU: 1

C'est une proposition du grand gouvernorat d'Alger, parmi les objectifs du projet Faire rayonner la ville sur toute la méditerranée par la promotion des échanges dans le bassin méditerranéen, la métropolisation d'Alger, l'internationalisation de ses activités et enfin la valorisation de son rôle culturel et scientifique. Il a divisé la ville en 6 pôles dont le quartier de la marine qui en est le premier dans l'intervention:

POLE 1 : la Marine, Basse Casbah, Ben M'hidi, Didouche Mourad, et le port, Pôle touristique et culturel :

Concerne le projet d'aménagement des espaces portuaires, la réhabilitation de la Casbah et la création de liaison ville-mer. Parmi ces propositions : le carrefour du millénaire.

II-1-Le parcours touristique culturel : le carrefour du millénaire : ²

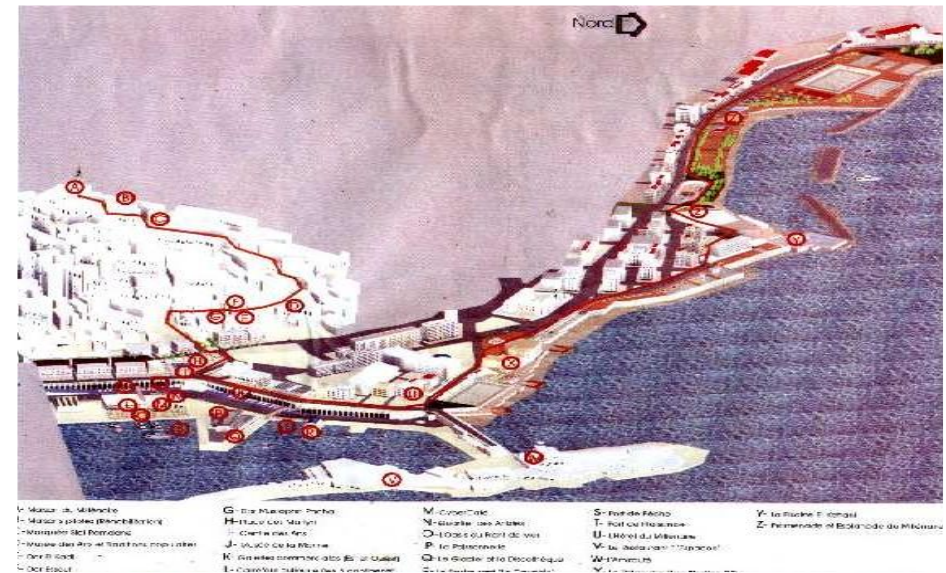
Il permet de réhabiliter le lien entre deux entités à forte charge historique notamment celles de la casbah et quartier de la marine. En allant de la maison du millénaire jusqu'au front de mer.

matérialisé par l'intersection de deux axes majeurs dont l'un est l'aboutissement d'un parcours traversant la Casbah est ponctué de monuments historiques (Djamaa El Kabîr, Djamaa El Djdid) ayant pour origine la maison du millénaire et pour extrémité la mer se croisant ainsi avec l'autre axe qui est le littoral Algérois.

Les interventions envisagées portent sur:

- la réhabilitation des palais et des bâtisses historiques.
- l'aménagement des ports de pêche et de plaisance.
- la réouverture du quartier sur la mer.

¹ Document du Gouvernorat du Grand Alger : le grand projet urbain.
Source des photos : document du carrefour du millénaire.



Schémas du carrefour du millénaire

II-2- présentation du carrefour du millénaire tel qu'il a été proposé:

1. La Réhabilitation et la Sauvegarde de la médina

visent la récupération d'un site culturel et historique inestimable, et le rétablissement des pratiques sociales et culturelles.

2. la Réhabilitation et la Sauvegarde des palais et mosquées)



3. Le centre des arts et le musée du millénaire:

a) Le centre des arts

Eclairci depuis la place des martyrs par des verrières en position centrale et agrémenté d'un jet d'eau, une véritable vitrine de la production artistique et culturelle d'Alger. Un passage voûté qui relie harmonieusement le centre des arts au musée de la marine



b) Le musée de la marine installé dans les voûtes situé sous la place des martyrs. Ouvert sur le boulevard de l'ALN, il est rehaussé par l'ordonnement des arcs de la façade maritime



4. Le carrefour commercial

Le carrefour commercial longe l'ancienne rampe CHASSLOUP Laubat, Le shopping peut se terminer par une visite au musée ou se prolonger dans l'un des restaurants des quais.



5. Le cyber café et le carrefour des artistes

Le cyber café réunit les activités liées à internet et aux multimédias dans une convivialité toute méditerranéenne. Le carrefour des artistes accueille les artistes peintre, sculpteurs et portraitistes.



6. Le restaurant « le dauphin » et les deux passerelles du millénaire



Le restaurant « le Dauphin »



passerelles du millénaire

7. La promenade du front de mer, le port de plaisance et la piscine el-kettani



8. L'oasis du front de mer
L'hôtel millénaire et le carrefour culinaire



L'hôtel millénaire



le carrefour culinaire

Source des photos : document du Gouvernorat du Grand Alger. « Carrefour du millénaire »

III- le plan stratégique d'Alger:

La Capitale va faire peau neuve pour 2030, et pour atteindre ce but plusieurs chantiers ont déjà débuté. Ce projet d'urbanisme a pour ambition de faire naître une nouvelle ville, Faire d'Alger une ville monde est lui donner de la puissance tout en conservant son identité. Il sera donc question de redessiner l'urbanisme d'Alger afin d'optimiser

les points forts de la ville.

Quatre étapes ont été programmées dans la planification :

2012-2016 : la structuration et l'embellissement de la ville.

2017-2021 : l'aménagement de la Baie d'Alger.

2022-2026 : l'étape de la structuration de la dernière couronne

périphérique. 2027-2031 : la consolidation de la « ville monde ». ³

III-1-les projets prioritaires :

-La réhabilitation du centre historique.

-La reconquête du front de mer, pour lever un paradoxe propre à Alger, mais de ne pas y accéder.

-L'amélioration des conditions de transport et de circulation dans la capitale.

Parmi ces projets, on citera l'intervention sur le square Port Saïd, l'avenue de

l'ALN, le port de la marine, la place des Martyrs et la place du 8 mai 1945 (la régence).



1)-Aménagement du square Port Saïd :

-Reproduire le concept d'arcade par l'introduction d'alignement d'arbre.

-la partie centrale de la place sera équipée d'un mobilier urbain adaptée à l'utilisation polyvalente d'événements collectifs.

-Renforcer la liaison de la place avec la mer à travers la revitalisation des escaliers existants.

³ Document des recommandations du PDAU d'Alger 2011.

2)-Les terrasses du port :

- Un programme d'une promenade du port,qui emprunte le quai de la pecherie,et un programme des terrasses du port est dédié aux activités de loisirs.
- La présence de nombreuses terrasses protégées des intempéries et du soleil,et l'aménagement paysager des abords,apporte une grande variété d'espaces de détente et d'ambiances de promenade maritime.
- Perspective de la transformation en boulevard urbain de la route à grande circulation (boulevard de l'ALN) qui sépare les deux entités (quartiers et port) et la remise à niveau des espaces publics qui en résultent .
- un ouvrage d'accompagnement : parking souterrain des terrasses du port.



Le nouveau front de mer

les terrasses du port

3)- la place des Martyrs et la place du 8 mai 1945(la régence) :

L'intervention sur les places et le projet des terrasses sont considérés comme un seul et même projet.
dans ce projet un soin particulier est apporté au traitement des liaisons

souterraines,par l'intervention des voutes constituent le « **socle de la ville** »

- La création de liaisons physiques et visuelles garantissant la perméabilité maximale entre la ville, le balcon, le boulevard urbain et le port .
- Sur la place des martyrs et la place du 8 mai 1945, trois projets ont été élaborés: « **la maison d'alger** »; « **le mémorial** »; « **accès au métro** » .

Option 1 :la maison d'Alger :

conjugue est rassemblé l'ordonnancement d'Alger coloniale à un langage de volumes imbriqués reflétant le paysage urbain de la casbah. Sa création a été envisagée pour répondre à plusieurs objectifs : présenter la maquette de la ville d'Alger, devenir un lieu central de l'information sur les transformations urbaines et architecturales d'Alger à destination de tous, avec espaces de présentation et d'expositions des structures, des concours et des projets urbains et architecturaux, devenir un lieu de rendez-vous touristique, point de départ pour les circuits dans Alger et particulièrement dans la casbah.



La maison d'Alger sur la place de la régence

Option 2 : Le Mémorial

ce projet sans constructions, met en scène une série d'espaces théâtralisés racontant l'histoire d'Alger et s'enfonçant sous la place pour mettre en scène les strates archéologiques de son histoire, il célèbre aussi, par l'émergence de colonnes-sculptures jaillissant du sol, le souvenir des Martyres.

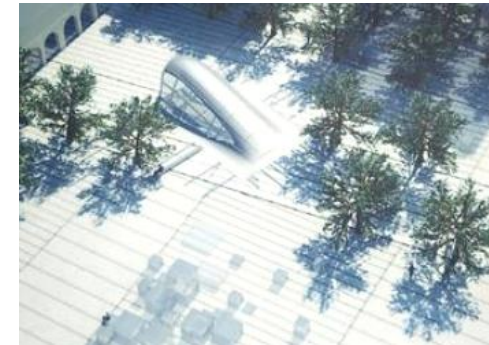


Le Mémorial



Option3 : L'accès au métro

La bouche du métro qui sortira directement sur la place des Martyrs.



Conclusion :

On juge toutes ces propositions intéressantes, car il s'agit de retisser les liens entre la ville et la mer et aussi mettre en valeur notre patrimoine.

Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur :

-On trouve que le déplacement de la station métro de la place des martyrs vers l'avenue de l'ALN n'est pas nécessaire, au contraire, la station peut jouer un rôle important dans la redynamisation de la place des martyrs et celle du 8 mai 1945.

-Le choix de l'emplacement du nouveau parking au niveau des voutes n'est pas judicieux, les voutes présente une grande valeur patrimoniale, donc les exploitées a d'autre fins culturelles est plus adapté.

-plusieurs équipements sont projetés dans le cadre du renforcement du caractère de centralité du quartier, les parcelles attribuées à l'APC et à la Daïra peuvent être exploitées pour des fins culturelles.

Le grand projet urbain GPU :

L'idée du parcours du millénaire est intéressante mais malheureusement ce projet n'a pas abouti et a été stoppé par une décision politique en 1999, néanmoins il a élaborés des idées innovatrices dans l'appréhension et la gestion du patrimoine.

Le plan stratégique d'Alger 2012-2031 :

Des projets intéressants à réalisées sur une longue durée, jusqu'à l'horizon de 2031.

Après avoir effectué ce modeste travail de recherche et d'analyse du quartier de la marine et effleuré de près les différentes propositions élaborées à travers le temps pour une meilleure redynamisation et réconciliation avec la mer, on a soulevé une problématique à l'échelle du quartier :

Dans quelle proposition pourrons- nous s'inscrire ? Et quelles sont les opérations à mener pour revaloriser le quartier de la Marine, lui redonner son identité et de l'inscrire dans la dynamique de la métropole algéroise ?

Proposition urbaine :

On s'inscrit dans le cadre de la proposition du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, mis appart :

-qu'on garde la station métro dans la place des martyrs et les voutes du front de mer seront revitaliser en carrefour commercial comme dans le GPU.

-l'emplacement du siège de l'APC serait dans l'actuel marché à coté de la mosquée Ali Bitchine pour mieux la mettre en valeur.

-l'emplacement de la Daïra serait dans l'actuel parking à étages qui serait démantelé.

-On adoptera aussi le projet des terrasses du port et du boulevard urbain de l'avenue de l'ALN, ainsi que le réaménagement du square Port Said proposé dans le plan stratégique d'Alger.

-redynamisation du front de mer du côté du Bastion 23 et la jetée Kheir Eddine avec un balcon maritime, une esplanade et un petit port de plaisance.

-exploitation du vide urbain de la place du 8 mai 1945 : notre assiette d'intervention.

CHAPITRE IV:

APPROCHE THÉMATIQUE

Introduction :

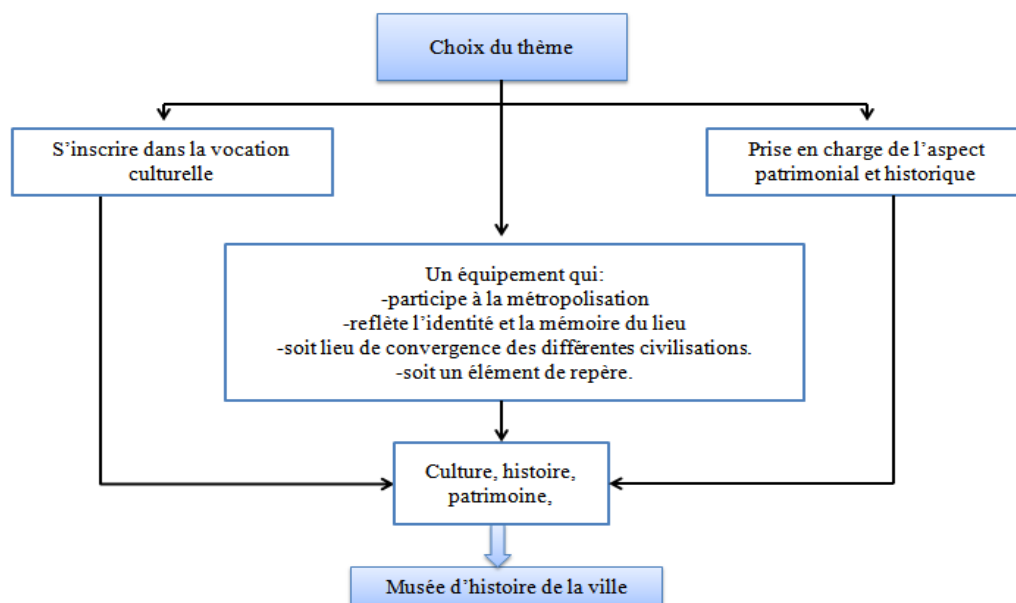
Avant toute conception architecturale on se doit d'approcher le thème sur le quel on va travailler pour se familiariser avec ses exigences, son programmes spatial...etc. L'approche thématique est une étape essentielle qui précède la conception architecturale.

Problématique thématique:

- Comment peut-on insérer un équipement qui va participer à la dynamique urbaine en prenant en charge son aspect historique et patrimonial?
- Comment choisir le thème qui permettra de prendre en charge le patrimoine, le revitaliser, tout en renforçant l'identité et l'image du quartier, et aussi sauvegarder sa mémoire ?

Choix du thème:

Le choix du thème découle de deux facteurs principaux, à savoir les exigences contextuelles et la vocation du site.



Pourquoi un musée d'histoire

L'Algérie à travers son histoire, a accumulée des richesses multiples toutes différentes selon leurs domaine en terme de patrimoine. Ce patrimoine national qu'on doit sauvegardé, protégé et mettre en valeur n'est pas tout à fait pris en charge par des organisations, institutions spécialisées ni même par les autorités locales et nationales .et comme notre site d'intervention se situe au milieu du centre historique d'Alger , on se doit de proposer un lieu de culture qui permet de faire renaître la Casbah d'Alger, révéler son histoire et s'ouvrir pour mieux la redynamisée.

Définition du musée:

En 1975, le conseil international des musées « ICOM » adopte la définition suivante: « Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et son développement, ouvert au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement: acquiert cela, d'éducation et délectation ».¹

« Musée, du grec Mouseïom, signifie « temple des muses », Lieu d'établissement où est conservé, exposée, mis en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique. »²

Musée d'histoire de la ville :

Définition:

Il abrite les grandes collections d'éléments réunis autour d'un thème

¹ « Musée » tom II , page 1

² Dictionnaire Larousse.

historique représentatif d'une époque, et qui témoignent de l'homme, de son histoire, mais surtout qui, cherchent à conserver la mémoire.³

La muséologie et la muséographie :⁴

La conservation et l'exposition des œuvres se font à l'aide de deux notions fondamentales qui sont :

1-La muséologie : pourrait se définir comme étant la science qui s'applique à tous ce qui concerne les musées, leur histoire, mission et organisation.

2-La muséographie : est l'ensemble des notions techniques nécessaires à la présentation et la bonne conservation des œuvres et des objets que détiennent les musées.

Les composantes de la muséologie :

Les composantes se traduisent en quatre points principaux :

1-Le parcours : c'est une composante de base au musée, il nous permet de nous déplacer et d'évoluer dans la promenade.

2-Lumière : la lumière est un élément essentiel dans la composition muséologique, elle influence sur la lecture des œuvres d'art et de l'espace. La lumière doit être contrôlée et travaillée, et peut être naturelle ou artificielle.

3-La conservation : un espace est réservé pour la conservation des objets d'œuvres d'art afin de les protéger des agressions extérieures et parfois les restaurées.

4-La sécurité: la sécurité est indispensable lors de la conception d'un musée vue la valeur des objets exposés et le nombre de visiteurs en cas d'incendie.

³ Mémoire fin d'étude : « musée d'Histoire » promotion 2015

⁴ Mémoire fin d'étude « requalification et revalorisation du front de mer, musée d'art contemporain » promotion 2008

Les objectifs de l'équipement à projeter:

Le projet aura à répondre aux objectifs suivants :

- Promouvoir les échanges, les contacts et le partage.
- Remplir la fonction de seuil pour la casbah d'Alger.
- Renforcer l'attractivité du site en faveur de l'histoire et de la culture.
- Intégrer les données patrimoniales du site au projet.
- Refléter l'identité du lieu.
- Accentuer la vocation culturelle du site.

L'Analyse des exemples bibliographique:

1-Musée du Louvre :



le palais du Louvre

Source : auteurs

Le Louvre est le site culturel le plus visité en France devant la tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame de Paris étant en tête. Le palais du Louvre est le plus grand palais européen, Il abrite aujourd'hui l'un des plus riches musées d'art du monde : le Musée du Louvre. Le palais du Louvre est un ancien palais royal situé à Paris sur la rive droite de la Seine, entre le jardin des Tuileries et l'église Saint-Germain-L'auxerrois. Il s'étend sur une surface bâtie de plus de 135 000 m².

⁵ Encyclopedia Universalis



vue aérienne du musée du Louvre

Les collections du musée du Louvre sont organisées en sept départements.

-Trois départements sont consacrés à l'Antiquité: Proche-Orient, Rome, Grèce, Egypte.

-Quatre départements sont consacrés aux Temps Modernes, du Moyen Âge au XIX E siècle: sculpture, objets d'art, peinture, arts graphiques.⁶

Le programme spatial :

Le schéma global proposé est de réserver le palais aux institutions tel que, le musée du Louvre, l'union des arts décoratifs, l'école du Louvre, les laboratoires des musées de France, ainsi que pour les collections, les peintures aux deuxième étage, les objets d'art au premier étage, les sculptures, œuvres lourdes au rez-de-chaussée. Et toutes les commodités, au service du public et du personnel, tel que les services d'accueil (information, billetterie, restauration, librairie,...), auditorium, des salles d'exposition temporaires, et aussi les ateliers techniques, les bureaux de sécurité, les réserves et la voie de desserte intérieur, sont

<http://www.louvre.fr>

⁶ <http://fr.wikipedia.org>

affecté au sous-sol qui se développent en trois niveaux et organisés autour de l'accueil central, sous la pyramide.⁷

La pyramide du Louvre / La pyramide de Pei

Située au centre de la cour Napoléon. La pyramide du Louvre est une pyramide à base carrée (35,42m de côté) pour une superficie de 1000 m². Elle est l'accès principal au hall d'accueil, et c'est à travers de ce dernier qu'on accède aux différents espaces du musée.

L'utilisation du verre transparent permet d'éclairer le hall d'accueil du sous-sol d'une lumière naturelle. Sa structure métallique complexe en acier assure à la pyramide une solidité, une stabilité et une légèreté.

La pyramide du Louvre est entourée de 3 petites pyramides bordées de bassins et de jets d'eau. Une 5^e pyramide, inversée, est située sous le carrousel du Louvre, elle est recouverte d'une plaque de verre au niveau du sol pour éviter l'infiltration d'eau.⁸



la pyramide inversée

⁷ Mémoire fin d'étude promotion 2007

⁸ Document PDF : la pyramide du Louvre

2-Musée d'art contemporain de Barcelone, le MACBA

1-Présentation et situation :



Inauguré en 1995 sur la Plaça d'els Agnells, le **MACBA** est le musée d'art contemporain de Barcelone, construit par l'architecte Américain Richard Meier. Situé dans le vieux centre de Barcelone au niveau du quartier du Raval, ce vaste musée blanc avec son architecture moderne a permis de redynamiser la partie nord d'El Raval.

2-Les concepts de base :

-Concept de géométrie : le musée est conçu comme un long volume cubique avec une base qui mesure 120 * 35 m, dans lequel est inséré un second volume avec un plan circulaire.



La pureté des formes géométriques se manifeste par l'alternance des lignes droites et des courbes dans l'architecture, renforcée par

les matériaux utilisés comme le verre, le béton et la couleur blanche, l'une des marques du style de l'architecte.

- La promenade architecturale : Une rampe droite, présente le long de la façade de verre, dessert les différents niveaux, en ayant une vue vers le grand vide fédérateur qui lie les différents espaces.

- Les matériaux : Les matériaux utilisés sont très limités : le béton blanc et le verre, utilisé sous forme classique ou de pavés de verre permet de créer des jeux de lumière.⁹



3-Ara Pacis Museum de Rome :



⁹ Document PDF : le MACBA

1-Présentation et situation :

Le musée de Richard Meier est situé sur la Piazza Augusto Imperator, créée en 1937-1938 sous Mussolini. Il abrite l'Ara Pacis Augustae dédié par le Sénat romain à Auguste lors de son retour de Gaule et d'Hispanie. Ce monument servait à commémorer la paix installée par l'empereur, connue sous le nom de Pax Augustae. Fait tout en marbre, l'Ara Pacis est composé d'une enceinte décorée de frises, qui entoure l'autel où se tenaient des sacrifices ponctuels. La décoration intérieure et extérieure représente des scènes mythologiques ainsi que de la famille impériale.¹⁰



2-les concepts de base :

-Concept de géométrie : Le musée est sous une forme parallélépipédique pure, d'une longueur de 120m sur une surface de 4500 m².

-Le programme spatial : Il s'articule sur trois espaces situés sur des niveaux différents: à côté d'une fontaine, des escaliers



mènent à la billetterie et à la librairie, qui constituent l'entrée du musée. Puis, le pavillon principal, éclairé de manière naturelle, accueille l'Ara Pacis. Le troisième segment du musée est divisé en trois étages. Le dénivellement de la rue Ripetta permet l'aménagement d'un semi sous-sol, qui abrite une exposition permanente de fragments originaux et de panneaux didactiques, des bureaux et une aire réservée à des expositions temporaires.

Au rez-de-chaussée, un auditorium de cent soixante places, qui est surmonté d'une terrasse sur le toit qui intègre le puits de lumière qui éclaire le musée.

-Le concept de lumière et transparence : La lumière diffusée dans le pavillon central provoque un effet d'émerveillement à la vue du monument. Cet effet est accentué par le contraste avec l'entrée privée de lumière naturelle. La nuit, l'éclairage interne permet de voir le monument à partir de l'extérieur.

-Matériaux : Meier a utilisé des morceaux de travertin, qui ont été excavés dans la même carrière que les édifices de la piazza.



Approche programmatique:

Le programme est l'étape qui enclenche le processus conceptuel, c'est l'instrument de réflexion pour l'architecte de telle manière qu'il puisse atteindre les objectifs assignés et répondre aux besoins relevés lors de l'analyse, c'est le résultat d'une adaptation thématique au contexte.

¹⁰ Thèse : intégration du musée de l'Ara Pacis dans le centre historique de Rome.

1-Le programme de base:

Il nous permet d'identifier le profil réel de l'équipement et son rayon d'action, ce programme signifie clairement le statut de l'édifice dans la ville. Par conséquent afin de rependre aux différentes orientations et exigences découlant du site et de la recherche thématique nous avons établie le programme suivant :

A -L'accueil :

Elle prend en charge le premier contact du visiteur avec l'équipement, son orientation et son information.

B -Fonction de diffusion :

Cette fonction est l'essence même de notre équipement, elle comprend l'exposition permanente, l'exposition temporaire.

C -Fonction d'échange et de communication:

Cette fonction doit privilégier en premier lieu la rencontre et l'échange. Elle comprend l'auditorium et la salle de projection.

D -Fonction de détente et loisir:

Exerçant un pouvoir d'attraction offrant au grand public des moments de divertissement par des espaces de détente et de consommation. Son introduction dans le projet assure sa fréquentation et son animation.

E - supports logistiques :

Elle permettra d'assurer le bon fonctionnement de l'équipement.

2- Le programme contextuel :

-Les voutes du front de mer et la place des martyrs : proposition d'un espace commercial dans les sous-sols de la place des martyrs avec accès aux voutes et relier notre équipement avec un espace intermédiaire qui sera dédié à l'exposition archéologique (les vestiges retrouvés grâce aux fouilles).

3-le programme spécifique :

Fonction de base	Espace	Surface
accueil	Hall central*2 Réception*2	
Diffusion	exposition permanente exposition temporaire	
Echange et communication	Auditorium Salle de conférence	
Détente et loisir	Restaurants Cafétérias	
Support logistique	Administration Bureaux Salle de réunion Bibliothèque Salle de lecture Salle d'archive Locaux techniques Parking	

CHAPITRE V:

APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction :

Le projet architectural, dernier stade du processus de conception, qui consistera à mettre en confrontation les données du site, du thème, du programme et des innovations technologiques, avec nos références stylistiques, afin de définir notre propre sensibilité pour concevoir un projet architectural significatif, cohérent et capable d'engendrer une dynamique urbaine.

« Le projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport aux exigences, et s'inscrire dans une théorie, chaque dimension doit fournir ses hypothèses et ses données qui seront organisées et hiérarchisées, constituant ainsi les assises pour la construction du système de concepts ».¹

I- Choix et caractéristiques de la parcelle d'intervention :

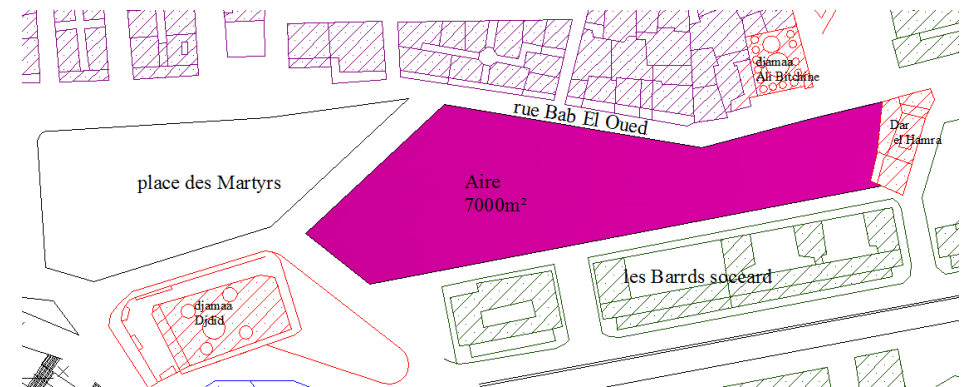
Le vide de la régence ou bien *la place du 8 mai 1945*, représente un immense vide urbain qui défigure l'image du quartier de la marine.



Notre choix c'est porté sur cette assiette spécialement, vu que le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur propose le déplacement de la gare routière et d'exploité les vides à valeur historique importante afin de restructurer le quartier et aussi mettre en valeur la place des martyres qui n'est pas actuellement prise en charge.

¹ Mohamed AZZOUZ ; les cahiers de l'EPAU.

- L'assiette foncière du vide de la régence présente :
- une grande valeur historique.
 - Moment fort du quartier, relation directe avec les voutes du port, les sous-sols de la place des martyrs et Dar El Hamra.
 - Elle offre de superbe vue sur la casbah et la mer
 - Elle témoigne d'une forte identité du lieu vu les fouilles archéologiques qui se trouvent sur place.
 - une situation intermédiaire entre trois tissus : traditionnel, 19ème siècle et moderne.

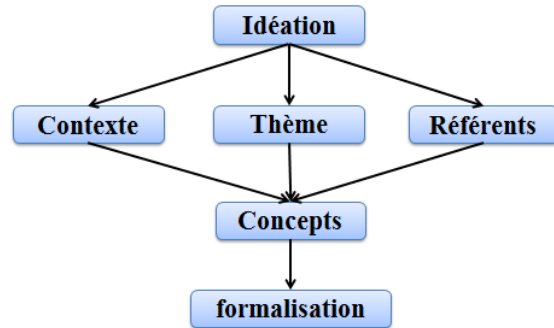


Le projet architectural se base sur des idées fortes capables de mettre en interaction le site d'intervention, le programme (les exigences) et les références stylistiques.

Chaque dimension doit fournir ses hypothèses qui seront organisées et hiérarchisées, déterminant ainsi des concepts qui seront des outils de formalisation du projet.

La conceptualisation du projet nous permet de faire la transition entre l'idée de base du projet et sa formalisation en passant par la définition et l'interprétation des concepts opératoires.

Notre démarche conceptuelle se résume par le schéma suivant :



II- Les concepts à utilisés :

II-1- Concepts liées au contexte :

L'articulation : notre assiette d'intervention représente une vraie charnière entre le tissu traditionnel, du 19ème siècle et le tissu moderne, ainsi notre projet assure l'articulation entre trois monuments historiques à savoir Dar El Hamra, la place des Martyrs et les Voutes du port.

L'alignement : notre projet s'inscrit dans un alignement par rapport à l'axe Bab El Oued Bab Azzoun et les barres Soccards.

La continuité urbaine : elle se traduit par le prolongement de la trame des axes historiques et l'articulation avec les moments fort de

l'entourage immédiat à savoir Dar El Hamra, la place des Martyrs et les voutes du port.

La symbolique : notre projet se veut intégrateur par l'interprétation des formes anciennes et par son expression architecturale.

Le mouvement : en s'inspirant des vagues de la mer, ce concept sera représenté par une toiture courbée.

II-2- Les concepts liés au thème :

Le seuil : ce concept sera concrétisé par un recul afin de dégager un grand parvis.

Le parcours : la notion de parcours doit être présentée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, elle sera traduite par une rampe intérieure qui longera le hall central et qui assurera une promenade architecturale et archéologique. A l'extérieur ; une passerelle vitrée longera la façade donnant sur le tissu traditionnel de la Casbah ayant pour point d'arrivé Dar El Hamra.

La lumière : la perception d'un espace change en fonction de sa luminosité, dans notre cas, la lumière naturelle est recherchée par excellence pour répondre aux besoins du grand public que reçoit notre projet.

La transparence : elle permet d'ouvrir l'espace vers l'extérieur et crée une relation entre le dedans et le dehors ; une continuité visuelle

II-3- Références liées au patrimoine :

Notre démarche est fondée sur la problématique qui remet en cause l'intégration d'un projet contemporain dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, donc, notre projet s'inscrit dans une optique de réinterprétation d'éléments patrimoniaux en apportant un esprit innovant :

-le patio : élément de référence de l'architecture de la Casbah, c'est un espace de communication et d'échange par excellence.

Il sera intégré dans le centre de notre projet comme étant l'âme du projet.

-le K'bou (l'encorbellement) : c'est l'espace creusé dans le fond des murs des chambres avec une forme carrées.

Réinterprété et redimensionné à plus grande échelle dans notre projet.

-les vestiges archéologiques : du moment que les fouilles n'ont pas encore pris fin, on propose une structure sur pilotis et un plancher en verre dans le sous-sol pour pouvoir profiter des vestiges archéologiques existant sur les lieux.

-La place des Martyrs : pour mieux la mettre en valeur, on propose l'intégration de ses sous-sols à notre projet. Et la requalification de son entrée principale.

-Dar El Hamra : ce palais a été construit par le DEY HUSSEIN, Classée en 1887, construite en 1915 d'une superficie de 352 m², subie

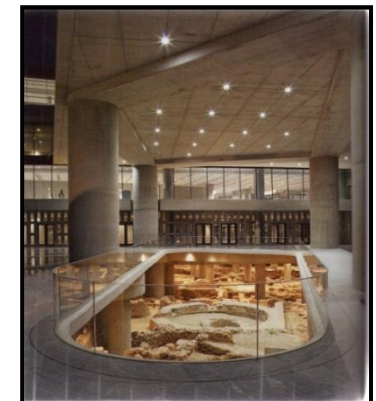
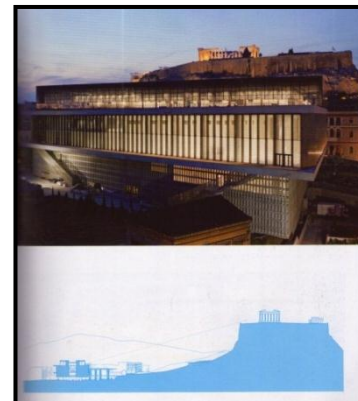
de légers travaux en 1986, était l'ancien siège de l'OFIRAC « Office d'Intervention d'Opérations d'Aménagements sur la Casbah d'Alger », actuellement c'est le siège de la « fondation et de la délégation de la Casbah »

Ce monument historique sera intégré de façon directe dans notre projet avec une passerelle et une terrasse qui le reliera à notre projet au 1^{er} étage, et une esplanade au rez-de-chaussée et comme ça on redéfinira donc l'entrée qui est actuellement très timide.

La forme carrée des maisons de la Casbah : utilisation du carré comme module de base pour la formalisation de notre projet.

II-4- projets d'inspiration :

-Le « new Acropolis Museum » d'Athens: Implanté au pied de l'acropole d'Athènes, la base du musée repose sur des pilotis posés au-dessus des fouilles archéologiques. Elle contient un hall d'entrée au sol de verre.



III- Formalisation du projet : (passage de l'idée à la forme)

C'est la mise en forme de l'ensemble des concepts formulés préalablement, c'est une manière de combiner les contraintes contextuelles, programmatiques et thématiques tout en prenant pour principal outil la géométrie.²

Etape 01 : Structuration de l'assiette ; «le vide de la régence» :

Pour une bonne insertion dans le contexte et pour une intégration à la trame urbaine :

- prolongement du 1^{er} axe historique : rue de la marine pour créer un parcours historique et servira aussi à redéfinir les limites de la place des Martyrs et la requalification du jardin de Djamaa Djdid.
- prolongement de la trame pré-existante des rues de la Casbah ; cela va morceler notre assiette et permettra de définir les entités de notre projet.



Etape 02 : la centralité :

- prolongement du 2eme axe historique : rue Bab el Oued Bab Azzoun va requalifier le nœud de Djamaa Djdid.
- L'intersection avec le prolongement de la deuxième ruelle de la Casbah nous donne un moment fort : l'âme du projet.
- le prolongement de la troisième ruelle de la Casbah divise notre terrain en deux : surface bâti et surface libre.



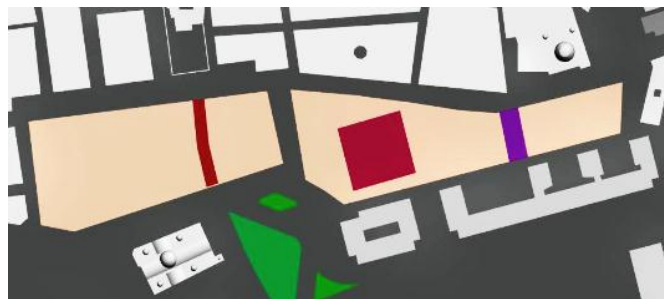
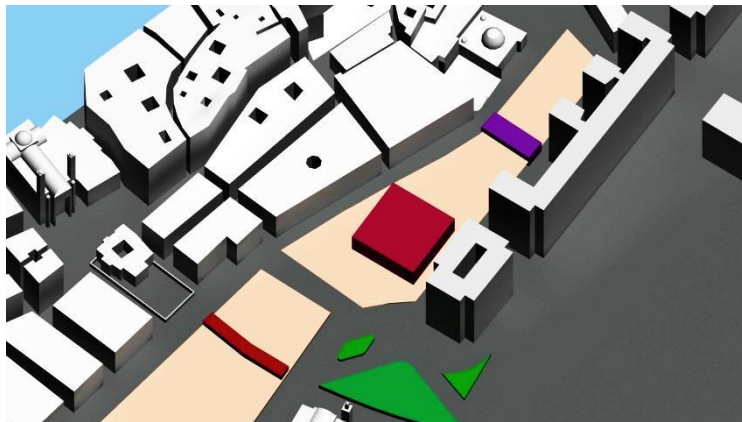
² Mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008

Etape 03 : intégration à l'urbain

-matérialisation du prolongement de la première ruelle de la Casbah avec une voie mécanique qui sépare le musée de la placette.

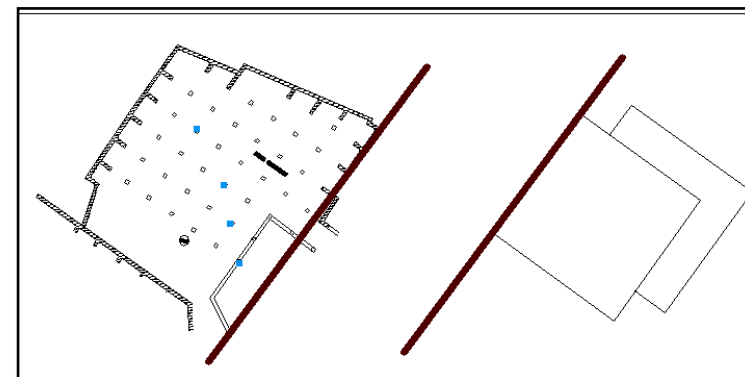
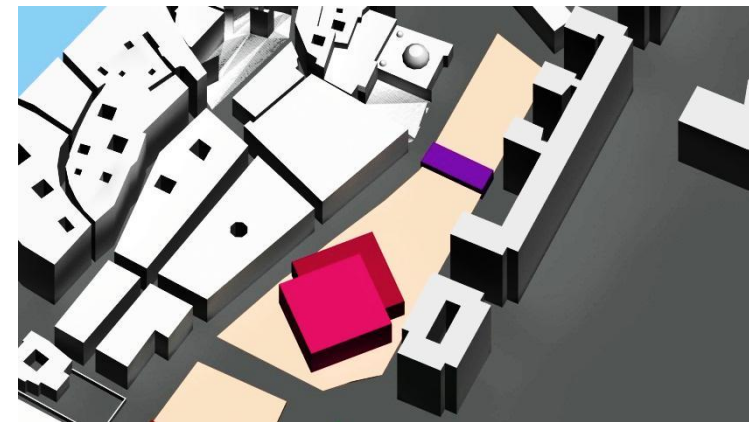
-matérialisation du moment fort par une forme carré en référence au patio de la maison de la Casbah.

-matérialisation du prolongement de la troisième ruelle de la Casbah par un volume prenant sa direction.

**Etape 04:** géométrie

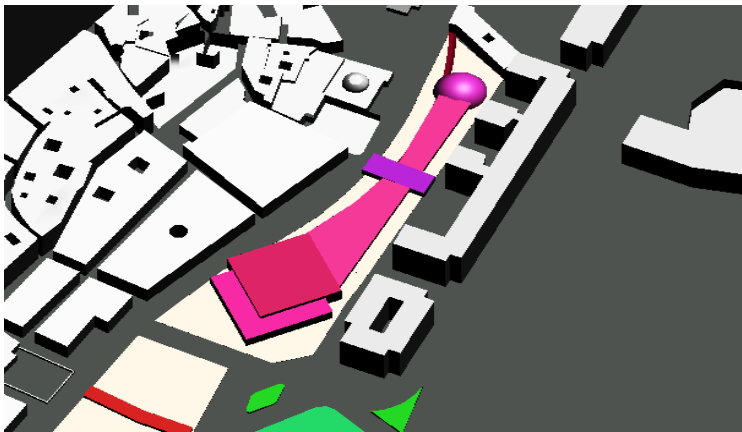
-Une rotation du carré suivant la direction de l'axe du plan du sous-sol de la place des Martyrs ainsi que l'axe de Dar El Hamra.

-Translation du carré dans la direction de la place des Martyrs.

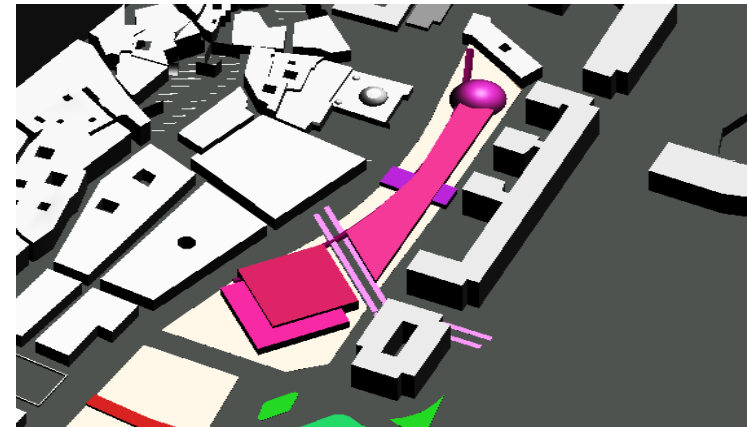


Etape 05: continuité urbaine

- Ouverture du projet sur la rue Bab el Oued ainsi que la Casbah,
- Définition d'un parcours reliant le projet à Dar El Hamra.
- Un alignement du côté des barres soccards.
- intégration d'une géode à l'emplacement des vestiges découverts qui servira de protection.

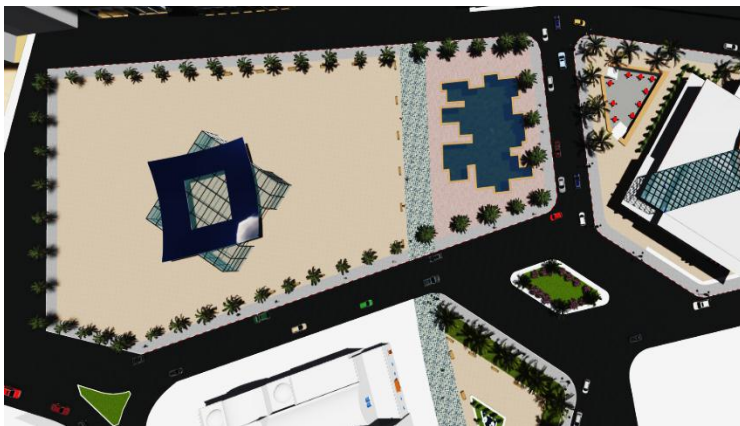
**Etape 06: fragmentation**

- fragmentation du volume en deux entités : Musée et Bibliothèque, et cela en créant une faille suivant l'axe de Dar El Hamra toujours.



Etape 07: Aménagement de l'environnement immédiat

- translation du module de base : le carré vers la place des Martyrs pour redéfinir l'accès principale au sous-sol.
- réinterprétation de la proposition d'Arté charpentier qui se définit comme étant un vide vitré sur les vestiges archéologiques.
- comme l'emplacement de la station métro n'est pas encore défini, on propose un accès au niveau du patio urbain projeté à l'entrée du Musée.

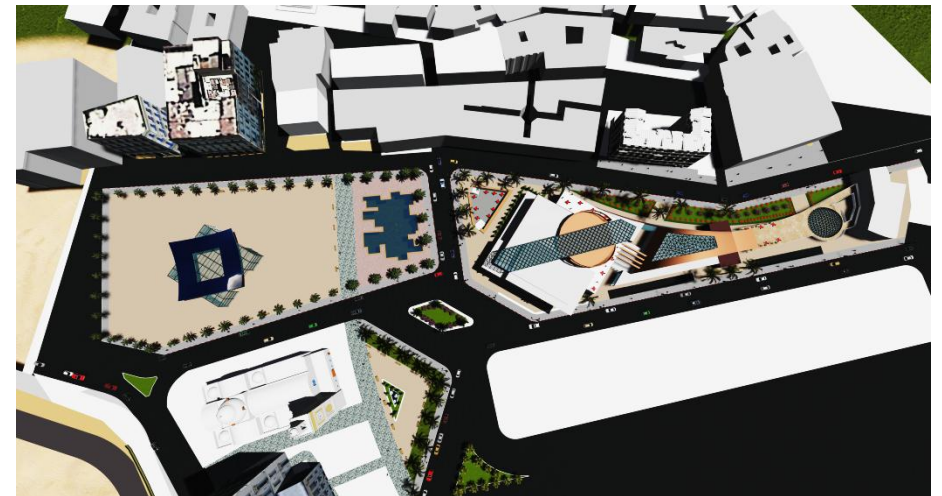
**IV- description du projet :****IV-1- la description formelle :**

La réflexion de notre projet architectural se base sur des éléments de permanence historique à grande valeur patrimoniale en l'occurrence

Dar El Hamra, la place des Martyrs, les voutes du port, djamaa Djdid et Djamaa Ali Bitchine. Notre majeure préoccupation est d'intégrer ces éléments au sein de notre projet.

Le projet est fondé sur la base d'une géométrie simple et pure, inspiré du site combinant des lignes droites et des courbes ; un module de base qui est le carré en référence au patio des maisons de la Casbah, les cercles en référence aux coupoles des mosquées immédiates, la courbe du côté de l'axe Bab el Oued est là pour rappeler le mouvement de la Sky line de la Casbah et aussi pour ouvrir notre projet vers le tissu traditionnel.

Deux entités caractérisent notre projet dont la 1ere est l'emboîtement de deux carrés de même dimension, la 2eme est tracé suivant un alignement du côté des barres soccards et la ligne courbe du côté de la rue Bab El Oued assurant une connexion avec Dar El Hamra.



IV-2-L'accessibilité :

Deux accès principaux sont prévus : l'un au RDC donnant vers la place des Martyrs, tant dit que l'autre se fait à partir du 1^{er} sous-sol de la place des Martyrs.

Un autre accès est prévu à partir de l'esplanade qui relie notre projet à Dar El Hamra pour l'entité bibliothèque.

Deux accès secondaires à partir de l'élément articulateur entre les deux entités.

Un accès mécanique pour le parking sous-sol du côté des barres soccads.

Cette multitude d'accès permet d'assurer la perméabilité du projet et ainsi la sécurité des utilisateurs.



IV-3-La distribution intérieure :

Afin d'assurer une continuité urbaine et de réconcilier les différents éléments de permanences de l'environnement immédiat, on a établi une connexion souterraine entre les sous-sols de la place des Martyrs qui seront ré ouverts au grand public, et notre projet avec un espace d'exposition archéologique intermédiaire prévu avec un plancher en verre et un vide sur les vestiges existants.

Au niveau du sol, on opte pour le principe qu'à utiliser Arté Charpentier dans sa proposition du côté de la place des Martyrs ; au-dessus des vestiges déjà découverts, un plancher en verre qui reprend le tracé du maillage de la Casbah.

Une deuxième connexion est effectuée avec Dar El Hamra à l'aide d'une esplanade et au niveau supérieur avec une terrasse. Vu la présence des vestiges archéologiques (les mosaïques) à ce niveau, on propose une protection et une mise en valeur à l'aide d'une géode en verre.

La distribution des espaces à l'intérieure du projet reposent sur la notion de parcours, une composante de base de la muséologie.

Pour l'entité Musée, un grand vide circulaire sur les vestiges archéologiques définit la circulation dans le projet que ce soit horizontal ou verticale ; un parcours circulaire, un ascenseur panoramique centré, une rampe qui assure une balade architecturale en découvrant les différents espaces d'exposition ainsi que les vestiges existants.

On ce qui concerne la répartition des espaces, le rez-de-chaussée accueille l'exposition temporaire, le premier étage est pour l'exposition permanente avec une passerelle qui relie le musée à la bibliothèque ainsi qu'à Dar El Hamra en assurant une forte relation avec l'extérieure vu qu'elle sera tout en verre, l'étage du dessus est réservé pour les espaces de détente, et enfin le troisième étage va accueillir l'administration.

La bibliothèque se développera sur deux niveaux ; le 1^{er} recevra la salle de lecture et le 2^{eme} niveau sera pour les archives ainsi qu'une cafétéria ouverte sur la terrasse.

Vu que les fouilles archéologiques sont toujours en cours, on ne peut pas délimiter leurs emprises et donc, dans la supposition qu'elles n'atteignent pas le sous-sol de la bibliothèque, on propose de projeter un parking.

IV-4- la lecture des Façades :

Le choix de couleurs :

- Utilisation du blanc en référence à Alger la blanche, la couleur marron et beige pour assurer une harmonie avec les vestiges archéologiques ainsi en référence au bois des maisons de la casbah.

- La transparence au niveau du projet est poussée dans le but d'introduire le paysage extérieur vers l'intérieur permettant des vues panoramiques vers la place des Martyrs, la mer et la Casbah



Le traitement de façades :

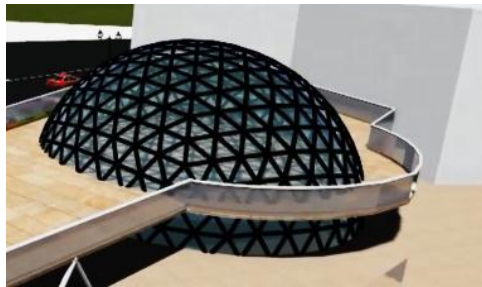
Le traitement de façades est inspiré du contexte immédiat à savoir :

- **Les éléments de la Casbah** tel que : le K'bou, façade aveugle, ouverture à dimension réduite, réinterprétation des ruelles sur les façades.





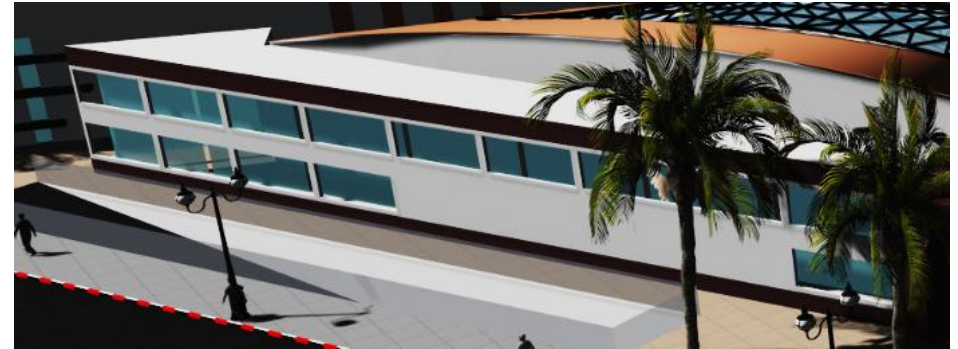
-Réinterprétation des coupoles des mosquées immédiates.



-Des arcades pour rappeler les galeries des immeubles du 19eme siècle.



-Des ouvertures en longueurs suivant les barres soccards qui sont inscrites dans le mouvement moderne.



-Utilisation Du contraste entre plein/vide, horizontalité/verticalité: Ce concept est utilisé pour rappeler le contraste entre l'ancien /nouveau



IV-5- Le choix de la structure :

Le choix de la structure adoptée doit répondre au confort, à la sécurité, à l'économie ainsi qu'à l'esthétique. Notre choix est dicté par plusieurs facteurs qui sont l'intégration de l'environnement, les exigences thématiques ainsi que le bénéfice des avantages de chaque type.

La structure de notre équipement sera donc une structure métallique : afin de répondre aux exigences de notre thème, qui nécessite de grandes portées, la rigidité, la flexibilité ainsi que la légèreté.

La structure métallique est utilisée pour répondre à des exigences fonctionnelles: dégagement de grands espaces notamment pour les espaces d'exposition, l'auditorium, et Les salles de réunion, et à d'autres exigences constructives telle que :

- le porte-à-faux de 5m
- de grandes portées pour des retombées réduites
- structure légère
- marquer du caractère contemporain de notre projet

Dans un site près de la mer comme le quartier de la marine, l'équipement nécessite une protection de la structure métallique contre la corrosion, pour cela on a opté pour un habillage en aluminium ou

bien, la structure peut être traitée avec une peinture antirouille (alluzinc) à base de zinc.

Vu l'implantation de notre projet dans une zone à forte sismicité (ZONE III), on préconise un radier générale nervuré comme fondation ainsi qu'un voile périphérique au niveau du sous-sol et des palier de stabilité en Y dans la superstructure.

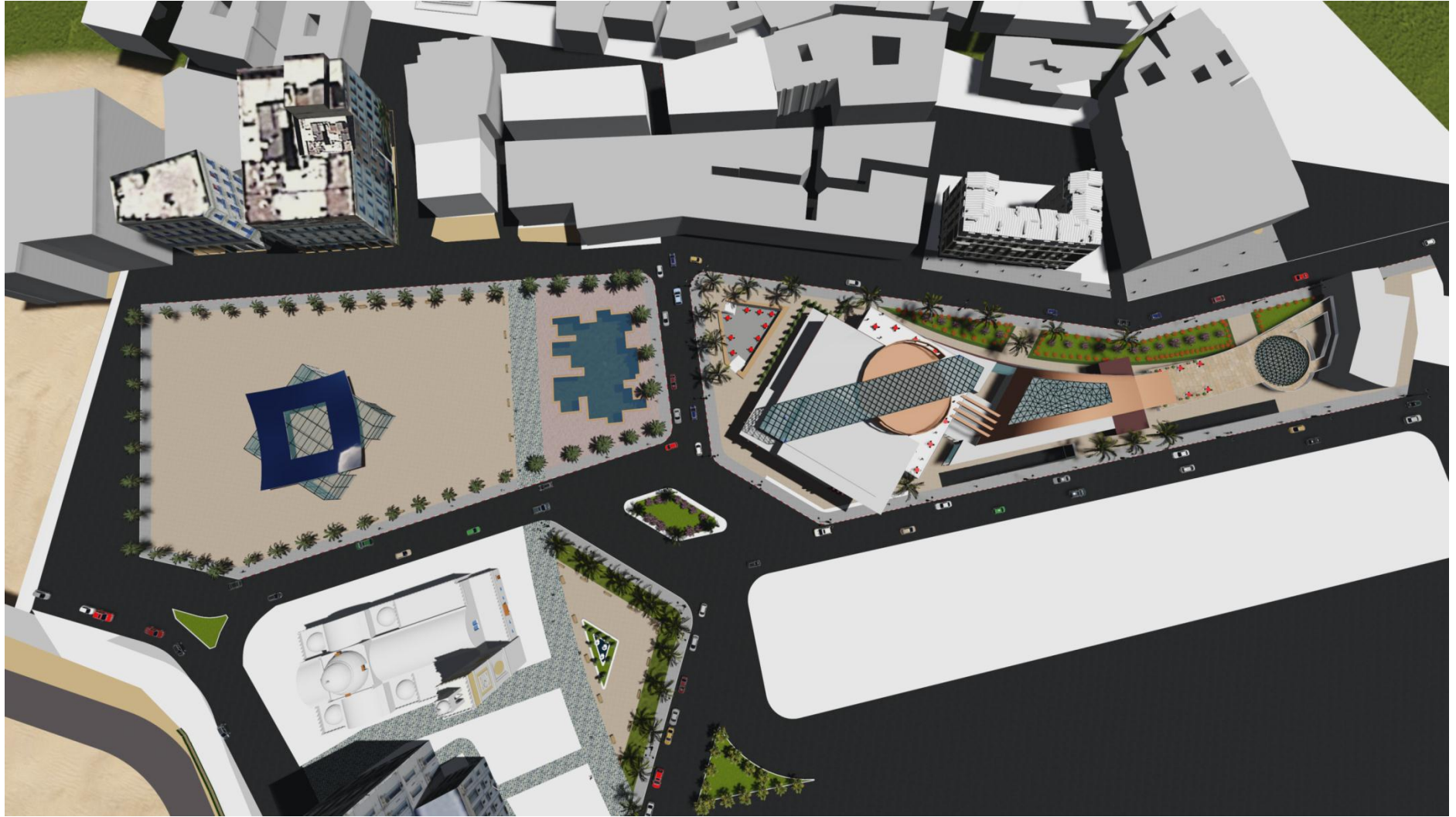
Conclusion :

Notre dessein a trouvé sa matérialité au secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, et notre projet architectural a été chargé d'atténuer les ruptures qui charcutent le quartier.

A travers nos objectifs, nos mesures, on pourrait alors supposer, par modestie que l'on s'est acheminé vers une architecture légère, résolument ouverte, insérée dans une continuité urbaine marquée par une architecture traditionnelle, 19eme siècle, moderne et des éléments de permanences.



Vue d'ensemble

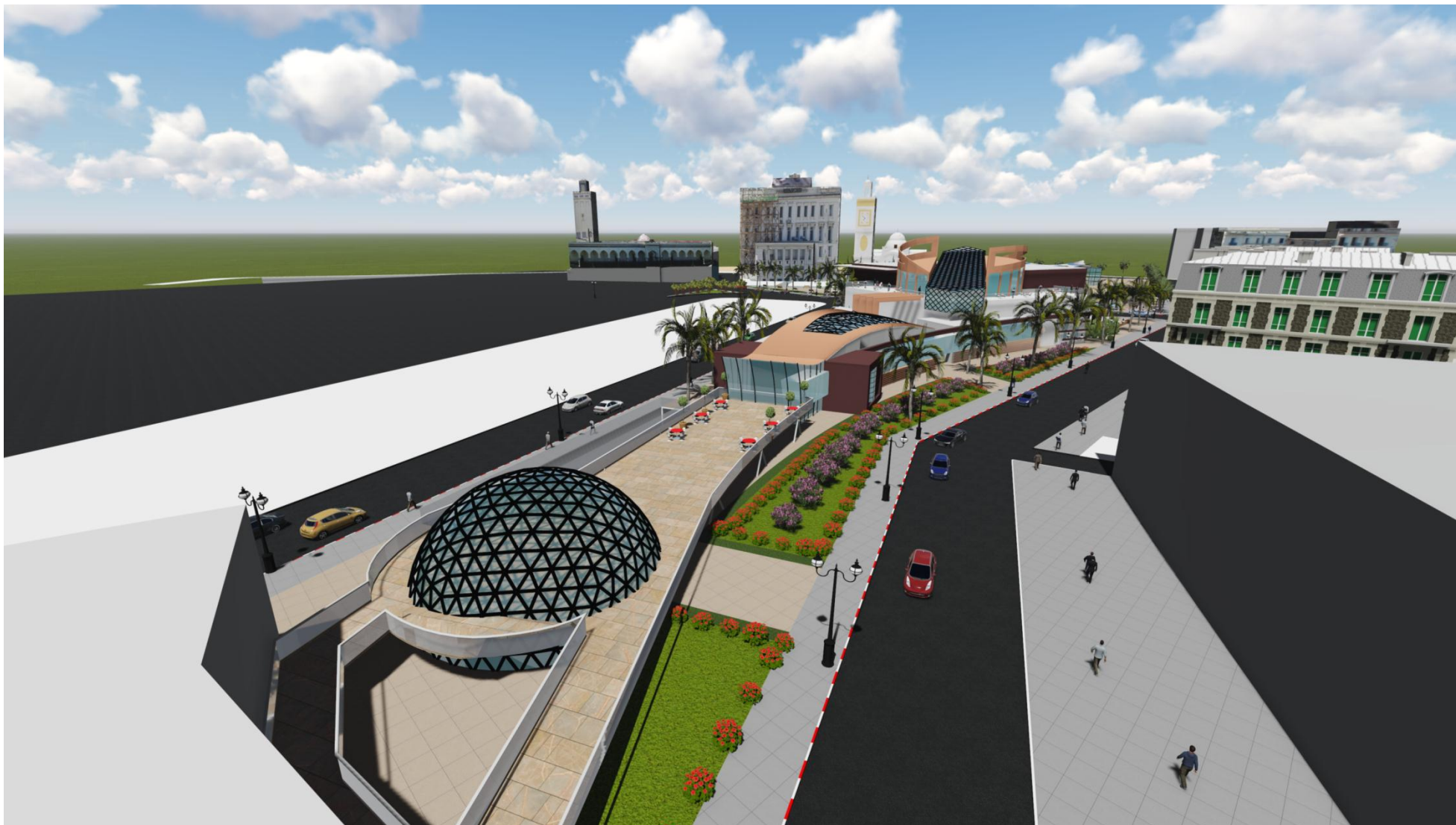


Vue en plan



Façade Ouest





Façade Est

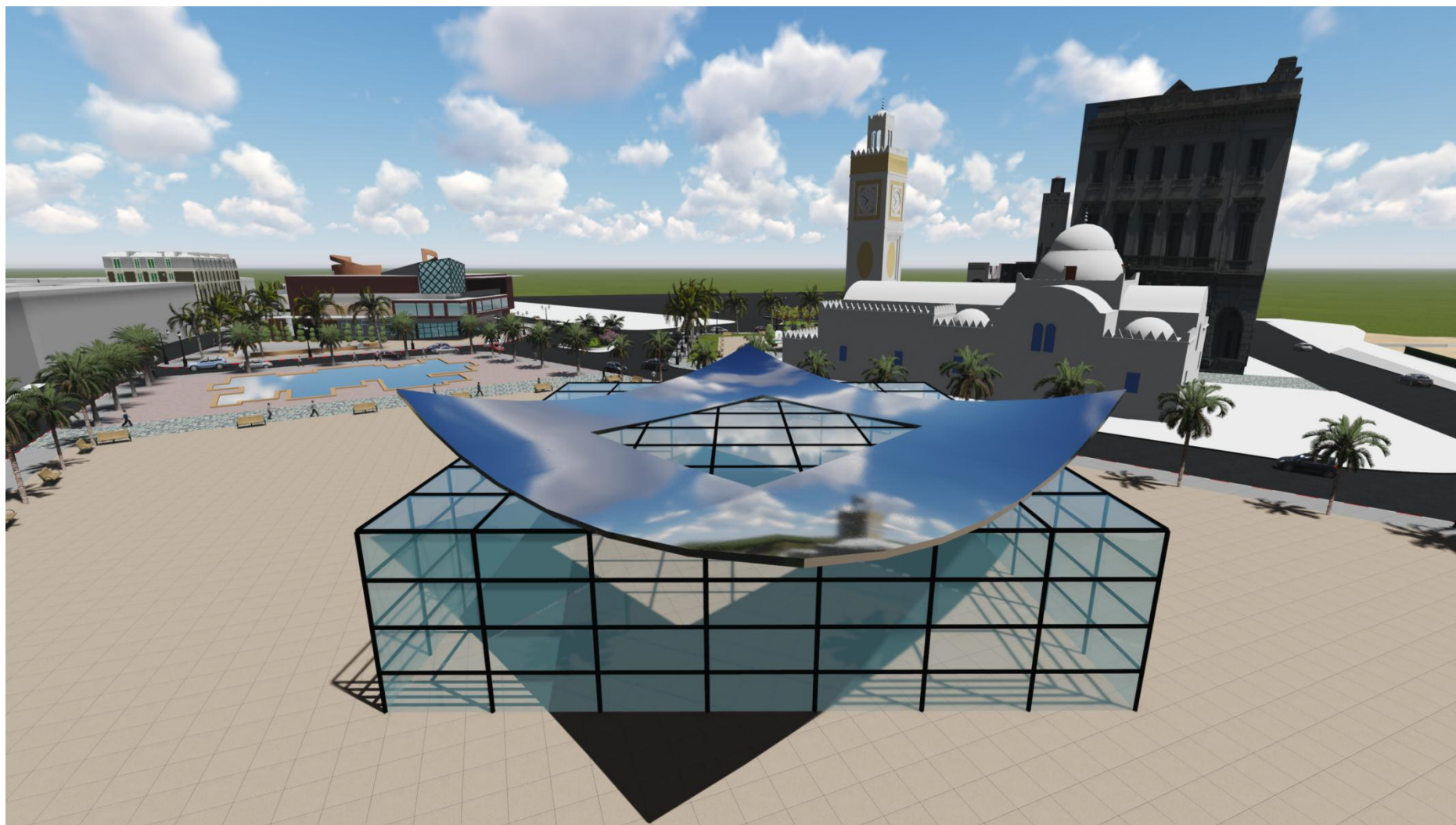




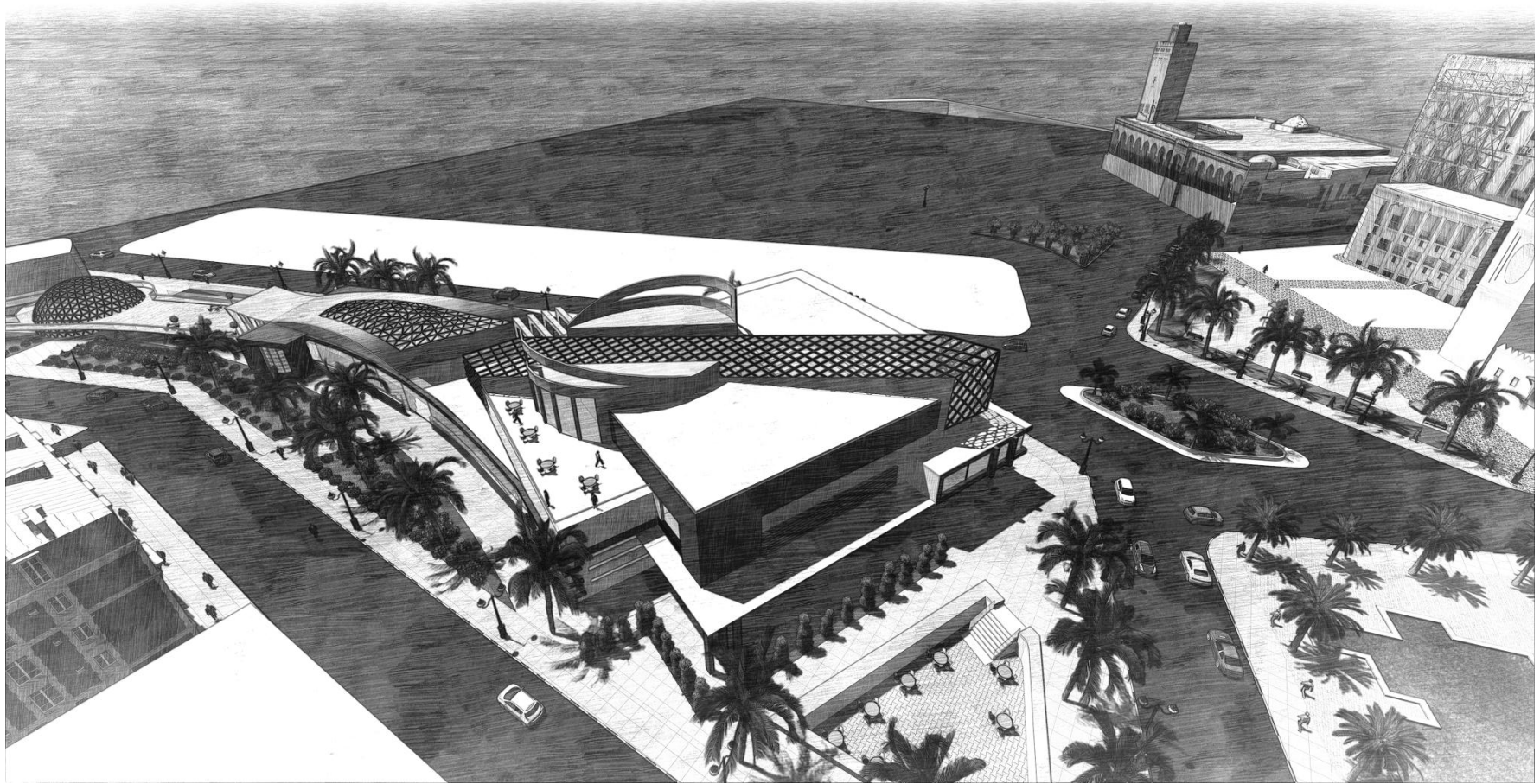
Façade Nord



Vue du vide vitré sur les vestiges archéologiques



Vue sur la place des Martyrs



Croquis d'ensemble

Conclusion générale :

Tout projet architectural ne peut être entrepris sans préalables chirurgicales visant à traiter des problèmes ciblés.

C'est dans cette optique qui est venue s'inscrire notre proposition architecturale, ayant vocation d'apporter un nouveau regard sur le noyau initiale de la ville d'Alger qui souffre de la perte de l'identité du lieu. Pour ce fait, notre démarche à tenter de revaloriser le patrimoine par l'élaboration d'idée novatrices pour sa compréhension et sa gestion.

Notre action projette une redéfinition de la 2eme paroi de la rue Bab el Oued Bab Azzoun et de la paroi manquante de la place des Martyrs à travers un réaménagement intégrant les données patrimoniales du site tout en introduisant une architecture contemporaine.

Enfin, ce que nous retenons de cette expérience, est que notre passé peut avoir un avenir, que le patrimoine ne doit pas être considéré comme une contrainte mais une donnée à intégrer dans nos conceptions architecturales, et que ce dernier doit être actualisé et adapté aux nouvelles exigences contemporaines.

Bibliographie

Ouvrages :

- L'Allégorie du patrimoine, Françoise Choay Ed. Du Seuil, Paris, 1992.
- L'Allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.
- Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle, Sakina Missoum. Edition EDISUD. FRANCE. Janvier 2003
- L'image de la cité, Kevin Lynch,
- Analyse urbaine. Philip Panerai, édition Parenthèses.
- Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Paris, 1984.
- Manfred Sack, In: Constructions modernes dans un tissu ancien, Die Neue Sammlung. 1978.
- Patrimoine et modernité, Dominique Poulot. Ed. L'Harmattan, Paris 1998.
- Musée tome II.

Mémoires de fin d'études :

- secteurs sauvegardés : le cas de la Casbah d'Alger, Musée d'histoire. Promotion 2015
- requalification et revalorisation du front de mer : l'image de la ville en devenir. Promotion 2008.

Documents :

- Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb
- Rapport M2 élaboré par Mr AICHE Boussad. Année universitaire 2015/2016
- Rapport M2 élaboré par : Mme Nadia Assam-BALOUL maitre-assistante 2015/2016
- Deuxième Congrès International des architectes et techniciens des monuments historiques : « Charte de Venise ».
- Document du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement sur le Programme d'aménagement Côtier (PAC): protection des sites culturels sensible.
- Document du Gouvernorat du Grand Alger : le grand projet urbain.
- Document des recommandations du PDAU d'Alger 2011.
- Document du CRERU, plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger. Phase 2 décembre 2007.
- Thèse : intégration du musée de l'Ara Pacis dans le centre historique de Rome.

Sites internet :

<http://www.louvre.fr>
<http://fr.wikipedia.org>

<http://www.leMACBA.com>.

<http://www.leAraPacis.deRome.com>.